

Nous achetons les bijoux en or,
montres et argenterie

Tél 021 981 2001

1^{er} au niveau prix et sérieux
lors des tests à la RTS

Atelier Yves Rochat

Résultats sur www.bijouxor.ch

bijouxor

Education citoyenne

SPIEL POLITIK!

La démocratie ludique

par Thomas Cramatte

11

Les votes des élèves du Verney n'ont pas suffi à faire accepter leur initiative

Editorial

Arvid Ellefsplatt

Rédacteur en chef



Pouvoir et absence

Le temps approche, celui des rassemblements, celui des repas en famille et ceux entre amis, les agapes professionnelles ou associatives de fin d'année et j'en passe. Tradition de fin d'année, comme pour faire un bilan de l'année écoulée en se projetant vers des jours meilleurs.

A Genève, à Belém, ou à Johannesburg, ils n'ont pas attendu, et se sont rassemblés en voulant se projeter vers les jours meilleurs, mais les jours futurs de l'un n'ont pas atteint la correspondance de ceux des autres.

Ainsi, notons que le climat ne représente pas un retour sur investissement suffisant pour les acteurs majeurs, que le business as usual n'a plus la cote en l'absence de certaines pièces maîtresse et que la capitulation est une notion toute relative et finalement plus si incongrue, n'est-il pas.

Les enjeux majeurs n'en sont plus si les Borgia et autre Machiavel s'en détournent. Ces grands rassemblements ne sont rien de plus qu'une agora universitaire - si ce n'est pas une cour de récré sans les « Grands de ce Monde ».

Cette absence est puissante. Elle est l'essence même de la puissance, serais-je tenté de dire.

L'exemple de la Conférence de « paix » à Genève en est l'illustration parfaite. L'Empereur Vladimir se fait représenter par les sous-fifres de son obligé Donald, lui-même absent. Ils observent la scène en silence pendant qu'on s'agite autour d'un plan qui a tout de la reddition d'une nation entière. Nation pourtant agressée au premier chef.

Le drame se situe ici : refuser une capitulation inconditionnelle aux termes non négociables de l'agresseur russe, termes présentés par l'avocat de la défense américain lui-même est inenvisageable. La situation en est réduite à de vulgaires mouvements de pions.

Manœuvre habillissime et coup imparable du maître du Kremlin qui, sans mot dire, affirme encore un peu plus sa maîtrise des échecs et son rôle de prédateur en chef.

Informations communales

BELMONT

SUR LAUSANNE

2

3

BELMONTINFO

N° 45 – 2025

par la Municipalité

Puidoux

Une reserve naturelle
au nord du lac de Bret ?

par Diane Zinsel

5

La petite histoire des mots

5

La chronique de Georges Pop

Découvrez l'histoire du mot « Autochtone »

Pully

7

Projets de construction mis en pause

Maracon

8

Far West au Conseil,
démissions à la municipalité

Oron

13

70^e anniversaire pour l'église catholique

Publicité

OPTIQUE

LAVAUX

021 543 67 41

info@optiquelavaux.ch

www.optiquelavaux.ch

Place du nord 6 - 1071 CHEXBRES

1^{ER}

ANNIVERSAIRE

150CHF

de rabais sur la paire de
verres simple vision VOLCANE

300CHF

de rabais sur la paire de
verres progressifs VOLCANE

Pour célébrer ce moment spécial, nous avons
le plaisir de vous offrir deux bons de rabais
exclusifs, valables en boutique.

QR code

Prise de rendez-vous

*Valable jusqu'au 31.12.2025

B

BELMONT

INFO

Journées orange 2025

Club Soroptimist de Lavaux

Le 25 novembre est la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Du 25 novembre au 10 décembre (Journée internationale des droits de l'homme), des «Journées Orange» sont célébrées dans le monde entier par diverses actions pour attirer l'attention sur ce fléau. La couleur orange, choisie par l'ONU pour symboliser un avenir meilleur sans violence, marque cette campagne de sensibilisation et de prévention. La cyberviolence est toujours au cœur de la campagne que le club Soroptimist de Lavaux mène afin de lutter contre la violence faite aux femmes. Cette période est consacrée à renforcer la prise de conscience de ce phénomène insidieux qui s'immisce dans la vie des femmes et des filles de plus en plus jeunes sous les formes les plus diverses. Par le biais d'internet, de messages ou de jeux, il est facile d'entrer en contact avec une victime et ainsi s'en prendre à elle en la harcelant, la rabaisant et en accentuant sa mise à l'écart. Les personnes ciblées par la cyberviolence ont un risque élevé de développer de l'anxiété et de la dépression. Les critiques constantes, les intimidations en ligne érodent la confiance et l'estime de soi. Ces situations peuvent amener à un isolement social, affecter les résultats scolaires ou professionnels et perturber la santé mentale. La sextorsion et la publication d'images pornographiques font partie des délits qui s'attaquent au plus profond de l'intimité des victimes et ont des conséquences dévastatrices. Il est important d'observer certaines règles de prudence sur les réseaux sociaux. En discutant des risques liés à internet, en sensibilisant les plus jeunes aux dangers qu'ils peuvent rencontrer, chacun et chacune peut contribuer à promouvoir un environnement en ligne plus sûr et éviter ainsi les abus. Des rappels de cette campagne d'activisme seront visibles sous forme de banderoles dans le village et des flyers sont à disposition dans le bâtiment administratif de la commune.

Soroptimist International
Club de Lavaux
Soroptimist-lavaux.ch

24 féminicides en Suisse, depuis le début de l'année, soit 1 toutes les deux semaines !

Afin de soutenir les Journées Oranges, le Temple sera éclairé d'orange, ainsi que l'entrée de l'Administration, et l'Est et l'Ouest de Belmont.

Carrefour des générations

« La maison où l'enfance respire à nouveau »

Dans le calme d'un village, une grande maison claire abrite neuf enfants venus chercher un peu de répit. Ni foyer fermé, ni havre idéalisé, «la Maison de Belmont offre un cadre où l'on peut se reconstruire, pas à pas, vers l'avenir»

Tout commence par une urgence. En 2022, les hôpitaux du canton accueillent de nombreux enfants non pour des raisons médicales, mais sociales: des situations de danger ou de négligence où aucune place n'est disponible en foyer. Le canton se tourne alors vers la Fondation Saint-Martin, qui accepte d'ouvrir en hâte une structure provisoire à Renens. Quatre mois, pensaient-ils; le temps de désengorger les services. Mais la pénurie de places est chronique: l'expérience temporaire devient une mission durable. Thomas Légeret, directeur de la Fondation St-Martin, raconte comment la petite équipe s'est improvisée bâtisseuse: trouver une maison, convaincre les autorités, obtenir un financement. Une annonce immobilière attire son attention; un rendez-vous, une rencontre décisive avec des propriétaires sensibles au projet, et l'affaire se conclut dans un délai record. «Il fallait sortir une garantie pour une somme assez importante, mais le canton a été d'une réactivité incroyable», dit-il encore admiratif. En juin 2023, les enfants s'installent à Belmont.

La Fondation agit par délégation de l'Etat, mais conserve sa propre philosophie. «Le canton fixe les règles et les moyens, mais chaque fondation garde sa culture», explique Thomas. Le budget couvre les besoins fondamentaux - salaires, alimentation, énergie - tandis que les projets d'aménage-

ments ou d'activités spécifiques pour les enfants par exemple s'appuient sur des fonds privés. Les enfants, eux, arrivent par la PAP, la plateforme d'aide au placement: neuf pensionnaires aujourd'hui, chacun porteur d'une histoire complexe et nécessitant protection. «On est en bout de chaîne, dit-il, quand plus aucune solution ambulatoire n'a suffi.»

«Tous ont connu la maltraitance: violence, abus, désordre psychique ou addiction parentale qui impactent leur développement», dit-il simplement, sans pathos, mais avec gravité. Le placement n'est prononcé que lorsque deux critères sont réunis: l'enfant est en danger dans son développement, et la famille n'est plus en mesure d'y remédier. Ce sont des situations où le retour en milieu d'origine paraît souvent impossible.

A Belmont, la mission est claire: offrir un lieu stable où l'enfant peut se réparer. «C'est leur maison», rappelle Joseph Mayhall, le responsable de la Maison. Chaque détail du quotidien devient repère: savoir qui travaille aujourd'hui, qui assurera le coucher, où l'on s'assoit à table. «Leur sécurité intérieure dépend de la prévisibilité du jour.» Douze éducateurs-rices se relaient pour neuf enfants, assurant une présence continue, de jour comme de nuit. «Chaque enfant a deux éducateurs-rices de référence», explique-t-il, pour garantir le lien et la continuité.

L'équipe veille à la cohérence. «C'est moins important qu'ils mettent ou non leurs pantoufles, dit Thomas avec humour, mais c'est que l'on soit tous d'accord sur la question». Les éducateurs tra-



vaillent en consensus, comme une grande famille de douze parents pour neuf enfants. Ce climat stable, les voisins le ressentent. Raymonde et Etienne Liardet, qui habitent tout près, parlent d'une cohabitation naturelle: «Ils viennent dans le jardin quelquefois, ils aident et apprennent ainsi le nom des légumes et ceux de différents insectes auxiliaires, ils sont comme les autres enfants.»

L'intégration dans le village s'est faite en douceur. Les enfants vont à l'école de Belmont; certains camarades ont eu des mots durs, d'autres les ont adoptés sans différence. Les enseignants veillent, sans les désigner ni les stigmatiser. «Ils font partie du paysage, de la vie du village», résume Joseph. Ce terme de «maison» plutôt que «foyer» prend ici tout son sens: les portes s'ouvrent sur l'extérieur, les copains viennent jouer, et la normalité retrouve ses droits.

La maison est pensée comme un lieu de passage, pas d'enfermement. «Un enfant qui arrive à trois ou six ans ne devrait pas rester jusqu'à

quinze, explique Thomas. L'idéal serait qu'il rejoigne ensuite une famille d'accueil proche, tout en gardant un lien avec la maison.» L'avenir, pour la Fondation, c'est de tisser ce réseau: familles partenaires, relais éducatif, allers-retours possibles. Une continuité d'affection plutôt qu'un déplacement géographique.

Les éducateurs savent que l'attachement est une force, non un risque. «On dit souvent qu'il ne faut pas s'attacher parce qu'ils repartiront, mais c'est l'inverse: sans attachement, un enfant ne se construit pas.» Cette conviction traverse tout le propos: la protection ne vaut que si elle recrée des liens.

Aujourd'hui, la Maison de Belmont traverse une période sereine: les enfants vont bien, l'équipe est stable. Mais tous savent que ces équilibres sont fragiles. «C'est comme un organisme vivant», dit Thomas. Chaque départ, chaque arrivée change la dynamique, oblige à se réadapter. L'essentiel est là: tenir le cap d'un lieu où l'on grandit ensemble, dans la durée.

Raymonde et Etienne, les voisins, le résument à leur manière: «Ils ne sont pas différents des autres enfants. Peut-être un peu abîmés, mais on les voit rire, courir, s'émerveiller.» Et Thomas conclut avec une simplicité qui éclaire tout le reste: «Ils sont en protection, c'est vrai, mais ils vivent une enfance. Et c'est déjà beaucoup.»

Jean-Pierre Amann

Les enfants de la Maison de Belmont tiendront un stand au marché de Belmont, le 18 décembre de 15h30-19h.

Collecte de jouets
Offrez une seconde vie à vos trésors !

Le mercredi 3 décembre, de 9h30 à 18h, se tiendra une collecte de jouets au Foyer de la Maison pulliérane, dans le cadre de la journée «Action raclette» organisée par le Kiwanis Club Pully.

Les habitants sont invités à déposer les jouets, jeux ou vélos d'enfants en bon état dont ils n'ont plus l'usage. Ces dons seront remis à Solidarité Jouets, une initiative qui permet à des personnes sans emploi de remettre les jouets en état avant leur redistribution à des enfants issus de familles défavorisées.

Cette action solidaire est une belle occasion d'offrir une seconde vie à des objets tout en apportant un peu de joie à d'autres enfants à

l'approche des fêtes de fin d'année.

Un grand merci d'avance à toutes celles et ceux qui participeront à cette belle initiative de partage et de solidarité !



Le Calendrier de l'Avent de Belmont-sur-Lausanne

C'est bientôt le moment de plonger dans la magie des fêtes!

La Société de développement de Belmont vous invite à découvrir son Calendrier de l'Avent un peu particulier !

Chaque jour, une nouvelle fenêtre s'ouvrira dans notre village...

Rendez-vous à partir du 1^{er} décembre pour participer à cette belle tradition et vivre la magie de Noël ensemble !

Plus d'infos et programme: www.sdbelmont.ch



Le saviez-vous?



Belmont accueille depuis septembre 2024 un marché hebdomadaire

Une boulangerie traditionnelle

Le Pain des Frouzes est une boulangerie artisanale spécialisée dans la panification au levain naturel, fabriquée à partir de farines locales et de matières premières de qualité. Chaque semaine, nous vous proposons une sélection de pains authentiques, pétris et cuits avec soin, ainsi que quelques douceurs boulangères selon les saisons. Nous sommes ravis de pouvoir faire découvrir nos produits aux habitantes et habitants de Belmont, dans un cadre aussi convivial que celui du marché hebdomadaire.

De l'eau, de la farine et du sel

Notre philosophie: remettre le pain au centre de la table et promouvoir une alimentation plus saine et écoresponsable.



Chaque jeudi, entre 15h30 et 19h30, le long de la route d'Arnier, vous pouvez retrouver un marché coloré et convivial, offrant une large gamme de produits frais. Ce marché a été créé afin de permettre à chacun de profiter de produits de qualité dans une ambiance agréable, et de participer à un effort collectif pour soutenir des producteurs locaux.

Vous découvrirez dans chacune de nos éditions de ce journal communal, jusqu'à la fin de l'année, une présentation de nos marchands. N'hésitez pas à venir à leur rencontre et profiter de saveurs authentiques.

Nous vous attendons nombreux, que vous soyez un habitant de Belmont ou de passage, ce marché peut être un moment agréable et de partage en toute simplicité.

A bientôt sur notre marché!



Mobilité scolaire à Belmont-sur-Lausanne: les suites de l'enquête 2025

Dès la rentrée scolaire 2024-2025, la commune de Belmont-sur-Lausanne a mené une vaste enquête sur la mobilité scolaire auprès des élèves et de leurs parents. L'objectif: mieux comprendre les habitudes de déplacement, identifier les points à améliorer et renforcer la sécurité tout en encourageant la mobilité douce.

Une participation élevée

La consultation a rencontré un large succès, avec la participation de 66% des enfants et 78% des parents. Ces retours précieux ont permis d'affiner le diagnostic de sécurité et de définir les actions prioritaires.

Quelques chiffres clés

- Modes de transport: 42% à pied, 41% en voiture, 14% en transport public/bus scolaire.
- 26% des parents renonceraient à la voiture si un bus scolaire était disponible.
- 25% renonceraient à la voiture si le chemin de l'école était plus sécurisé.
- Pour les 4-8 ans, 37% des parents jugent le chemin dangereux (15% pour les 9-12 ans).
- Les enfants se sentent majoritairement en sécurité: 87% des plus jeunes, 92% des plus âgés.

Février 2025: Visite de terrain

Les points jugés dangereux par les parents et les partenaires ont été analysés lors d'une visite d'inspection effectué en mars 2025 par l'ATE (Association transports et environnement) et en présence de représentante-s de la commune. Tous les points relevés par les parents ont été évalués. Certains points n'ont pas été traités car aucun déficit structurel n'a été observé sur le terrain. D'autres points dangereux ont été ajoutés à la série de recommandations. En effet, lors de la visite, il a été tenu compte du point de vue de l'enfant qui, à un mètre vingt de hauteur, ne ressent pas le danger de la même manière et n'a pas la même visibilité qu'un adulte. Cette perception a été indispensable à l'analyse du Plan de mobilité scolaire qui cherche à mettre la vision de l'enfant au cœur des aménagements.

Actions déjà réalisées en 2025

- Route des Monts de Lavaux 10: ajout d'un panneau passage piéton avec flash intégré pour le sécuriser.
- Route des Monts de Lavaux / Chemin des Pralets: coupe de la végétation pour améliorer la visibilité.
- Route du Burenos / Chemin de la Rouvère: signalisation renforcée.
- Route de la Louche 24: entretien du revêtement.

D'autres interventions sont prévues prochainement, notamment l'ajustement des temps de feu pour améliorer la sécurité.

Prochaines étapes (législature 2026-2031)

- Route des Monts de Lavaux, rue des Corbaz, chemin du Collège: Réaménagements.
- Chemin de la cure: installation d'une signalisation.
- Chemin des Grands Champs: Etude du carrefour jusqu'à l'arrêt de bus.
- Réfection du chemin et de la route de la Mouette
- Coin d'En haut: Etude du trottoir et du cheminement piéton.
- Quartier Rueyres.
- Route et quartier d'Arnier.

Les résultats servent désormais de base à la planification communale, en lien avec la politique cantonale de sécurité des déplacements des enfants. La suite des mesures s'inscrit dans une planification qui tient compte des contraintes de domaine public, des priorités de sécurité et de la coordination avec les projets de réfection routière.

Et après?

La commune poursuivra cette démarche en:

- Suivant l'avancement des travaux.
- Communiquant les évolutions sur le site internet communal.
- Sensibilisant les familles et les usagers à la sécurité.

La commune travaille actuellement à l'élaboration d'une nouvelle organisation des transports scolaires pour la rentrée 2026-2027. Grâce à la participation active des familles et à la mise en œuvre progressive des recommandations, Belmont-sur-Lausanne poursuit ses efforts pour renforcer la sécurité et améliorer la qualité des trajets scolaires pour tous les enfants.

Message aux habitants possédant un jardin:

Merci de veiller à une coupe régulière de la végétation afin d'assurer une bonne visibilité sur les routes pour tous.

Tables de Noël / Canton de Vaud



Entre le 18 et 26 décembre 2025

Célébrez les Fêtes ensemble !

Les Tables de Noël proposent aux seniors vaudois de célébrer Noël chez des habitants de leur région et de partager un repas festif dans une ambiance familiale. Rejoignez une Table de Noël organisée par des volontaires de votre région. Ils se réjouissent de vous recevoir et de faire votre connaissance! Envie d'y aller à deux? C'est possible!

Inscriptions indispensables jusqu'au 10 décembre.

Participation

Offerte par les organisateurs

Renseignements et inscriptions

Mehregan Joseph, Coordinatrice des Tables conviviales
021 646 17 21 ou par mail à mehregan.joseph@vd.prosenectute.ch

Cette activité est partiellement subventionnée par l'Office fédéral des assurances sociales car elle favorise tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.

Vous êtes volontaire pour partager l'esprit de Noël avec nos aînés ?

Célébrez les Fêtes ensemble !

Vous souhaitez partager l'esprit de Noël et prendre part à une action de solidarité? Recevez chez vous une à deux personnes seniors de votre région pour un repas festif dans une atmosphère familiale!

Inscrivez-vous **jusqu'au 5 décembre** pour proposer une Table de Noël entre le 18 et 26 décembre 2025! Nous vous mettrons en contact avec votre - ou vos - convives seniors.

PRO SENECTUTE

PLUS FORTS ENSEMBLE

canton de Vaud

vd.prosenectute.ch

Marché de Noël 2025 à Pully

Du 17 au 20 décembre 2025, l'Association Pully Paudex Belmont (PPB) vous invite à vivre quatre jours de Noël féériques au cœur de Pully.

Nous invitons tous les habitants à venir nombreux partager ce moment de convivialité et de magie.



Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, ce marché de Noël proposera:

- Des stands d'artisans et de créations artisanales, où vous pourrez dénicher décorations, idées-cadeaux et objets faits main.
- Des délices de saison, vin chaud, douceurs sucrées, spécialités d'hiver à déguster sur place.
- Une ambiance lumineuse et festive, musique, animations pour petits et grands, et peut-être même la visite surprise du Père Noël.

Agenda

Chaque jeudi

15h30 à 19h30

Marché villageois à la route d'Arnier

28.11

20h15

Ciné-Club Belmont
Projection du film « Mon Gâteau préféré », réservé aux membres
Grande Salle à Belmont

03.12

9h30 à 18h

Ville de Pully, Kiwanis Club Pully
Collecte de jouets
Maison Pulliérane

07.12

14h

Société de Développement de Belmont
Saint-Nicolas
Grande Salle à Belmont

27.11

14h

L'Arc-En-Ciel
Rencontre mensuelle,
Grande Salle à Belmont

01.12

9h30 à 11h30

Café-Rencontre seniors, Groupe Habitants Belmont
Rencontre hebdomadaire
Restaurant Béliment Panorama

04.12

18h30

Commune de Belmont
Séance du Conseil communal
Grande Salle à Belmont

17 au 20.12

16h à 21h

Association PPB
Marché de Noël à Pully, samedi de 10h à 16h
Maison Pulliérane

27.11

19h à 20h

DJAS Belmont et Lausanne Région, Retraites populaires, ARAS
Préparer sa retraite sur le plan financier, insc. avant le 20.11: par courrier, djas@belmont.ch ou tél. +41 21 721 17 34
Grande Salle à Belmont

1er au 24.12

Fenêtres de l'Avent

Selon programme de la société de développement

05.12

10h à 11h30

Pro Senectute Vaud, actions communautaires
Réunion du groupe habitants, salle de conférence, administration communale

18.12

11h30

L'Arc-En-Ciel
Repas et Fête de Noël
Grande Salle à Belmont

Informations détaillées et liste complète des manifestations sur www.belmont.ch - Actualités et infos - Agenda des manifestations

Prochaine date de parution

18 décembre 2025

Contrôle qualité

■ ■ ■ ■ ■

Belmont-sur-Lausanne – Bourg-en-Lavaux – Chexbres – Forel (Lavaux) – Jorat-Mézières – Lutry – Maraçon
Montpreveyres – Oron – Paudex – Puidoux – Pully – Rivaz – Saint-Saphorin (Lavaux) – Savigny – Servion

Votations fédérales et cantonales



Les citoyens sont appelés aux urnes

le dimanche 30 novembre 2025



Matériel de vote & calendrier

Pour les votations fédérales du 30 novembre, les électeurs vaudois ont reçu leur matériel de vote au début septembre.

L'électrice ou l'électeur qui ne reçoit pas tout ou partie de son matériel de vote est prié(e) de s'adresser au Greffe municipal de sa commune avant le vendredi précédent le jour du scrutin à 12h (clôture du rôle des électeurs).

Votations fédérales

- 1 Initiative populaire « Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen) »
- 2 Initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) »

Votations cantonales

- 1 Modification constitutionnelle Étendre le droit de vote aux Vaudoises et Vaudois, y compris de l'étranger, pour l'élection des conseillères et conseillers aux États.
- 2 Modification constitutionnelle Octroyer le droit de vote et d'éligibilité aux personnes sous curatelle de portée générale en raison d'incapacité durable de discernement.
- 2 Initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici »

Ouverture des bureaux de vote dans notre district



Belmont-sur-Lausanne

Route d'Arnier 2

Bureau de vote:
Administration communale

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Bourg-en-Lavaux

A Cully, route de Lausanne 2

Bureau de vote:
Administration communale,
route de Lausanne 2

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Chexbres

Rue du Bourg 22

Bureau de vote:
Bâtiment du Cœur d'Or

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Forel (Lavaux)

Route de Vevey 1

Bureau de vote:
Maison de Commune,
Salle Rossignol

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Jorat-Mézières

A Carrouge, route du Village 35

Bureau de vote:
Administration communale

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Lutry

Le Château

Bureau de vote:
Château de Lutry, salle Mafli

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Maraçon

Route du Village 11

Bureau de vote:
Salle de la municipalité

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Montpreveyres

Rue du Village 10

Bureau de vote:
Administration communale - sous l'arcade

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Oron

Palézieux-Village, Grand-Rue 6

Bureau de vote:
Maison de commune (rez)

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Paudex

Route de la Bordinette 5

Bureau de vote:
Bâtiment communal
Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Puidoux

Bureaux de vote:

Maison de Commune
Route du Village 38

Auberge de la Crochettaz
Route de la Corniche 16a

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Pully

Rue de la Poste 1

Bureau de vote:
Maison Pulliérane

Heures d'ouverture:
Dimanche de 9h30 à 11h



Rivaz

Bureau de vote:
Maison de commune

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Saint-Saphorin (Lavaux)

Chemin de l'Ancien Collège 6

Bureau de vote:
Bâtiment communal

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Savigny

Route de Mollie-Margot 4

Bureau de vote:
Maison de commune

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Servion

Chemin du Clos-Joli 2

Bureau de vote:
Maison de commune

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h

Attention :

Pour tous les bureaux de vote
**les enveloppes déposées dans les boîtes
aux lettres après 11h
ne seront pas prises en compte.**

Pour tout comprendre...

Les enjeux des votations fédérales
et cantonales expliqués
en 3 minute

Vidéo **sur le site : www.vd.ch**

Ces informations vous sont
offertes par votre hebdomadaire

Puidoux

Vers un classement de la tête du lac de Bret

Le canton de Vaud veut classer la partie nord du lac de Bret, située sur la commune de Puidoux, afin de protéger ses milieux naturels remarquables. La mise à l'enquête de ce projet, qui vise à mieux équilibrer la protection de l'environnement et les loisirs, court jusqu'au 19 décembre.

Très peu de plans d'eau présentent encore une ceinture de végétation aquatique à cheval entre la rive et l'eau, soit à la fois de la végétation immergée, une roselière et des nénuphars», explique Catherine Strehler Perrin, cheffe de la division biodiversité et paysage de la Direction générale de l'environnement. C'est le cas de la partie nord du lac de Bret, peu profonde, dans laquelle se sont développées des espèces de plantes spécifiques, qui accueillent pas moins de 22 espèces de libellules (1/4 des espèces en Suisse) et près de 200 oiseaux. Certaines espèces y nichent, comme le Grèbe castagneux ou le Blongios nain, tandis que des migrateurs y font escale, notamment des petits échassiers, comme des bécassines, des chevaliers ou le vanneau huppé. «La conservation de ce site est d'autant plus importante que ce type de milieu est rare dans la région et qu'une grande partie des espèces présentes sont inscrites sur liste rouge au niveau suisse», ajoute-t-elle.

Or, le lac est aussi une destination récréative importante. Pêche, bateaux, paddle: le lac est soumis à des dérangements croissants empêchant les animaux, en particulier les oiseaux, de trouver la quiétude nécessaire à leur reproduction et à leur repos, estime le canton. Ces activités dégradent par ailleurs la végétation immergée et des rives. Déjà inscrit à l'Inventaire des monuments naturels et des sites du canton de Vaud depuis 1983, le

lac de Bret est reconnu comme réserve cantonale de faune depuis 1992. Avec le classement de sa rive nord, le canton veut faire un pas supplémentaire qui lui permet d'intensifier la protection des espèces et biotopes rares, mais aussi de réguler les usages du site par le public.

Panneaux prévus
Concrètement, le périmètre de protection obligera

les marcheurs qui effectuaient jusqu'ici le tour du lac à s'éloigner de la rive. «C'est dommage de devoir réglementer pour une poignée de personnes qui ne respectent pas les lieux, mais c'est important de protéger la faune et la flore», analyse Daniel Bourlout, municipal en charge notamment du dicastère de l'environnement à Puidoux. Si le classement aboutit, le circuit longera le lac jusqu'au chemin



© Thomas Cramette

de la Pésottaz, puis s'en éloignera par-dessus la colline. «Il a été décidé de créer, avec l'accord du propriétaire du terrain agricole, un chemin pédestre de copeaux de bois qui permet de réaliser le détour», explique-t-il.

Le classement de la tête du lac de Bret affectera les pêcheurs qui devront à l'avenir exercer leur passion hors du secteur protégé. Il en sera de même des autres activités récréatives qui s'y déroulaient. Mais ils auront toujours à disposition le reste du lac, soit plus de 80 % du site, rap-

pelle Catherine Strehler Perrin. Des panneaux explicatifs sont prévus, complète Daniel Bourlout.

La décision de classement mise à l'enquête publique jusqu'au 19 décembre a été élaborée par les services cantonaux en collaboration avec la commune de Puidoux ainsi qu'avec les principaux acteurs concernés.

Diane Zinsel

Carte d'identité

Le lac de Bret, d'une surface d'une cinquantaine d'hectares, est situé sur la commune de Puidoux, à une altitude de 674 m, entre la Tour de Gourze et le Mont-Pélerin. Sa capacité en eau a été augmentée à deux reprises en 1875 et 1918 au moyen d'un barrage. Après avoir été utilisée par la Ville de Lausanne comme source d'énergie pour son funiculaire (l'ancienne «Ficelle» reliant la gare à Ouchy), il sert aujourd'hui de réserve d'eau potable pour l'agglomération Lausanne-Morges. La végétation des rives du nord du lac de Bret constitue la seule vraie roselière de Lavaux et un relais incontestable entre les sites majeurs des Grangettes, au bord du Léman, et de la rive sud du lac de Neuchâtel.

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Autochtone

A l'occasion de la Cop30, qui s'est achevée le 21 novembre, coiffés de plumes et le visage peint, des centaines de militants «autochtones» ont manifesté à Belém, au Brésil, pour que cesse «le massacre» de la forêt amazonienne. Le mot «autochtone», substantif ou adjectif, désigne ou caractérise un individu dont les ancêtres sont les premiers occupants du territoire qu'il occupe. Ce terme remplace de plus en plus souvent le mot «indigène», jugé dépréciatif, car souvent utilisé au temps de la colonisation pour désigner des peuples considérés alors comme inférieurs.

Si, dans le langage courant, les deux termes sont bien synonymes, ils n'ont pas tout à fait la même définition: le terme «autochtone» désigne, comme nous l'avons vu, une personne qui vit dans un pays que ses ancêtres occupent depuis l'origine de son peuplement, alors que le mot «indigène» peut simplement désigner une personne qui habite dans le pays où elle est née.

L'utilisation par les anglophones du mot «indigenous» et par les hispanophones du terme «indigenas» a conduit les francophones à utiliser le substantif «indigène». Or, de 1987 à 2007, dans le cadre du Groupe de travail sur la «Déclaration des droits des peuples autochtones» au sein des Nations unies, les représentants francophones ont systématiquement exigé que «indigenous» et «indi-



genas» soient traduits en français par «autochtones» dans les textes officiels.

Etymologiquement, «autochtone» nous vient du grec «autokhthôn» qui signifie littéralement «né de la terre elle-même». Il assemble les mots «autós» qui veut dire «soi-même» et «khthôn» qui signifie

«sol». Dans notre langue, on trouve ce mot dans la littérature dès le XVI^e siècle, mais seulement pour parler de personnages de la mythologie grecque nés directement de la terre, sans père ni mère mortels. Il évoluera dans le sens que nous lui connaissons au cours des deux siècles suivants.

Le mot «indigène» nous vient, quant à lui, du latin «indigena», qui signifie «originaire du pays». Il est composé de «indu» (dans) et «-gena» (né de). Lui aussi est entré dans notre langue au XVI^e siècle. Notons encore que le mot «aborigène» désigne les tout premiers habitants d'un pays, en particulier, en français, les peuples autochtones d'Australie. Ce mot nous vient du latin «aborigines», qui veut dire «depuis l'origine» (ab origine). Les Romains désignaient par ce terme les premiers habitants du Latium.

Ah oui! Faites attention à ne pas confondre «aborigène» avec «arborigène». Ce terme erroné est né d'une confusion avec «arboricole» qui se réfère à la vie des arbres ou dans les arbres... Aucun rapport, même s'il est vrai que, selon certains anthropologues, nos lointains ancêtres hominidés, comme les australopitèques, passaient du temps dans les arbres pour se reposer et se protéger des prédateurs. Mais ça, c'est une autre histoire...

Georges Pop

Rubrique économique



Thierry Chollet
Responsable clientèle entreprises
Banque Raiffeisen de Lavaux
Tél. 021 946 02 31

point économique de novembre

Environnement de taux

La banque centrale américaine reste pour l'instant prudente en matière de baisse des taux d'intérêt. En Europe, en revanche, la pression plus faible sur les prix a permis d'assouplir davantage la politique des taux d'intérêt. C'est notamment le cas en Suisse qui a rapidement abaissé son taux directeur jusqu'à zéro. L'obstacle à un retour aux taux d'intérêt négatifs est toutefois nettement plus élevé. Si le ralentissement conjoncturel limité attendu se maintient, tant le taux directeur que les taux d'intérêt à long terme en CHF ne devraient plus baisser.

La Fed continue de maintenir les taux d'intérêt à des niveaux plus élevés. Les droits de douane à l'importation maintiennent une pression tenace sur les prix. Pendant ce temps, l'économie se maintient avec des signaux de ralentissement limités. Il n'y a donc pas d'urgence pour des taux d'intérêt beaucoup plus bas, pourtant réclamés avec véhémence par Donald Trump.

Inflation maîtrisée:

la BCE maintient le cap

En Europe, en revanche, l'assouplissement de la politique monétaire est déjà bien plus avancé depuis la fin de la phase d'hyperinflation. La BCE a toutefois décidé de s'arrêter à 2 %. Malgré les effets négatifs des droits de douane, le chômage reste toujours aussi faible. Avec une inflation proche de la valeur cible, Mme Lagarde, présidente de la BCE, estime que le cap est maintenu et ne voit actuellement aucun motif de nouvelle baisse à titre préventif.

Stabilité des taux hypothécaires

Après six baisses consécutives des taux de 1.75 % à 0 %, la BNS a également laissé son taux directeur inchangé en septembre. Lors du dernier ajustement en juin, son président Martin Schlegel avait déjà souligné que l'obstacle à la réintroduction de taux d'intérêt négatifs en raison d'effets secondaires négatifs était beaucoup plus élevé que pour les baisses de taux en zone positive. Dans ce scénario de base et jusqu'à nouvel ordre, il ne devrait y avoir que peu de mouvements sur les taux hypothécaires à plus long terme.

Source: Raiffeisen Economic Research

RAIFFEISEN
Banque Raiffeisen de Lavaux



AVIS D'ENQUÊTE SAVIGNY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Référence communal : Enq. n° 3491

N° CAMAC : 245881

Objet : Transformations
Mise en conformité du bâtiment
ECA 578 selon arrêt du Tribunal
Cantonal du 17 mars 2025

Situation : Chemin de la Lionne 1

N° de la parcelle : 275

N° ECA : 578

Coordonnées géo. : 2'543'800 / 1'154'725

Propriétaires : Pierre et Berna Wyss
Chemin de la Lionne 1
1073 Savigny

Auteur des plans : RoCHAT & Prisse Architectes Sàrl
Florian RoCHAT
Rue du Simplon 25
1006 Lausanne

Compétences : Municipale Etat

Le dossier est déposé au bureau technique de la commune
du 28 novembre 2025 au 13 janvier 2026

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE SAVIGNY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Référence communal : Enq. n° 3486

N° CAMAC : 244625

Objet : Construction nouvelle
Mise en place de containers
temporairement pour l'administration
de l'école

Situation : Chemin de la Branche 26

N° de la parcelle : 709

Coordonnées géo. : 2'546'615 / 1'155'705

Propriétaire : Association La Branche
Chemin de la Branche 32
1073 Mollie-Margot

Auteur des plans : Widmer Architectes SA
Duc Nguyen
Avenue de Sévelin 32a
1004 Lausanne

Compétences : Municipale Etat

Le dossier est déposé au bureau technique de la commune
du 28 novembre 2025 au 13 janvier 2026

La Municipalité



COMMUNE DE SAVIGNY

AVIS D'ENQUÊTE N° 3493

Conformément aux dispositions de l'art. 20 de la Loi sur le Registre foncier (LRF) du 9 octobre 2012, la municipalité de Savigny soumet à l'enquête publique, du 28 novembre 2025 au 12 janvier 2026 :

- La **décadastration partielle des parcelles 25, 49, 51, 834 et 861 et transfert au domaine public communal 1001**
- La **constitution d'une servitude de passage public à pied et pour mobilité douce sur les parcelles 51 et 1144**
- La **constitution d'une servitude de passage public à pied et pour tous véhicules sur la parcelle 1144**

Le dossier est déposé au bureau technique communal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture (lundi à vendredi de 8h30 à 11h30 et jeudi après-midi de 13h30 à 19h).

Les oppositions ou observations éventuelles, dûment motivées, doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées, sous pli recommandé, à la Municipalité durant le délai d'enquête.

La Municipalité



COMMUNE DE SAVIGNY

Le Bureau du Conseil communal de Savigny met au concours le poste de :

Secrétaire du Conseil communal

Pour une activité accessoire d'environ 340 heures par année.

Missions principales :

- Préparation, participation et rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil communal (4 ou 5 par année).
- Gestion de la correspondance, établissement de l'ordre du jour et envoi des documents aux conseillers (convocations, préavis, rapports de commissions).
- Tenue à jour du registre des membres, des mutations et des présences/absences.
- Organisation et gestion du classement des documents et des archives du Conseil communal.
- Préparation et participation aux votations/élections (4 dimanches par année).

L'annonce complète du poste est disponible sur le site internet : www.savigny.ch

Entrée en fonction : **1^{er} février 2026**

Délai de postulation : **8 janvier 2026**

Le Bureau du Conseil communal



AVIS D'ENQUÊTE PAUDEX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux : Reconstruction après démolition

Description de l'ouvrage : Démolition des bâtiments
ECA n° 17-18-B9 et projet d'un bâtiment résidentiel de 27 logements, avec 2 garages souterrains pour 50 voitures, 25 motos, 93 vélos

Situation : Chemin de l'Etang 1

N°s des parcelles : 82 535

N°s ECA : 17 18 B9

N° CAMAC : 242343

Référence communale : 828

Coordonnées géo. : 2'541'075 / 1'150'925

Propriétaires : Frédéric Mydske Nilou SA,
Dominique et Marieke Serra
(Procuration à Nilou SA)
Propriétaires parcelle 535
promise vendue à Nilou SA

Auteur des plans : Gabriele Rossi Archilab,
Gabriele M. Rossi SA

Particularité : Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie

Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 29 novembre au 28 décembre 2025

La Municipalité



La menuiserie Bader à Maraçon

Savoir-faire et Travail de qualité

Rénovations, créations et conseils

Toujours à votre service

Maîtrise + fédérale
Georges-Eric Bader
Route de la Coudre 15
1613 Maraçon
079 374 38 31
info@menuiseriebader.ch



COMMUNE DE PUIDOUX

OFFRE D'EMPLOI

Faisant suite au départ à la retraite du titulaire, la Municipalité de Puidoux met au concours le poste suivant pour une durée indéterminée :

Intendant de la Salle Forestay pour la partie évènementielle

Taux : 80 % annualisé

Missions principales :

- Assurer les visites des salles, gérer le calendrier des locations avec le secrétariat municipal et les badges (clés) d'accès
- Préparer les salles avant chaque utilisation
- Assurer une présence lors de manifestations importantes en weekend (~ 1 à 2 weekends par mois)
- Assurer le nettoyage des salles et vestiaires avant/après chaque location
- Assurer le remplacement des concierges des bâtiments communaux lors des vacances et absences
- Assurer les petites réparations et la maintenance de divers bâtiments communaux

Conditions d'engagement :

- CFC dans le domaine du bâtiment ou titre jugé équivalent
- Titulaire du permis de conduire B
- Proximité entre lieu de travail et domicile serait un atout
- Expérience dans la gestion de manifestations/projets serait un atout
- Connaissances et facilité dans l'utilisation des outils informatiques
- Aisance relationnelle
- Sens des priorités, polyvalence et bonne organisation
- Apte à travailler de manière autonome ou en équipe
- Disponibilité et flexibilité au niveau des horaires (manifestations en weekend et en soirée)

Nous offrons :

- Des conditions de travail agréables
- Des prestations sociales modernes
- Activité variée et intéressante au sein d'une collectivité publique

Entrée en fonction : 1^{er} mars 2026 ou à convenir

Délai de dépôt des candidatures : 15 décembre 2025

Pour tout autre renseignement : M. Jean-François Rolaz, Municipal, au 079 210 01 10

Les offres accompagnées d'un CV, copies des certificats de travail et diplômes, références et prétentions de salaire, doivent être adressées à

Confidentiel – Ressources humaines
Commune de Puidoux
Greffé municipal
Rte du Village 38
1070 Puidoux
Ou à greffe@puidoux.ch



garage des 3 sapins métraux s.à r.l.

Réparations toutes marques
Vente voitures neuves et occasions
Pneus service – Station d'essence
Lavage automatique

Pierre-Alain Métraux
Route de la Claire-aux-Moines 5 • 1073 Savigny
Tél. 021 781 11 07 • 3sapins.savigny@bluewin.ch

Construction

Pully se donne du temps pour mieux construire

Largement accepté par le Conseil communal mercredi 19 novembre, le 21^e préavis de cette année pose un nouveau cadre : celui d'établir une zone réservée communale. Dis autrement, la Ville appuie sur « pause » sans arrêter totalement les projets de construction. Décryptage.

L'idée est d'encadrer la manière de construire, de mieux protéger les sols et les bâtiments auxquels les habitants sont attachés, en attendant le futur plan d'affectation communal (PACom), règles de construction pour les 10 à 15 prochaines années (révision prévue fin 2028). Le tout répond au postulat « Vers un moratoire partiel sur les constructions » déposé en 2023 par le conseiller communal Patrick du Bois.

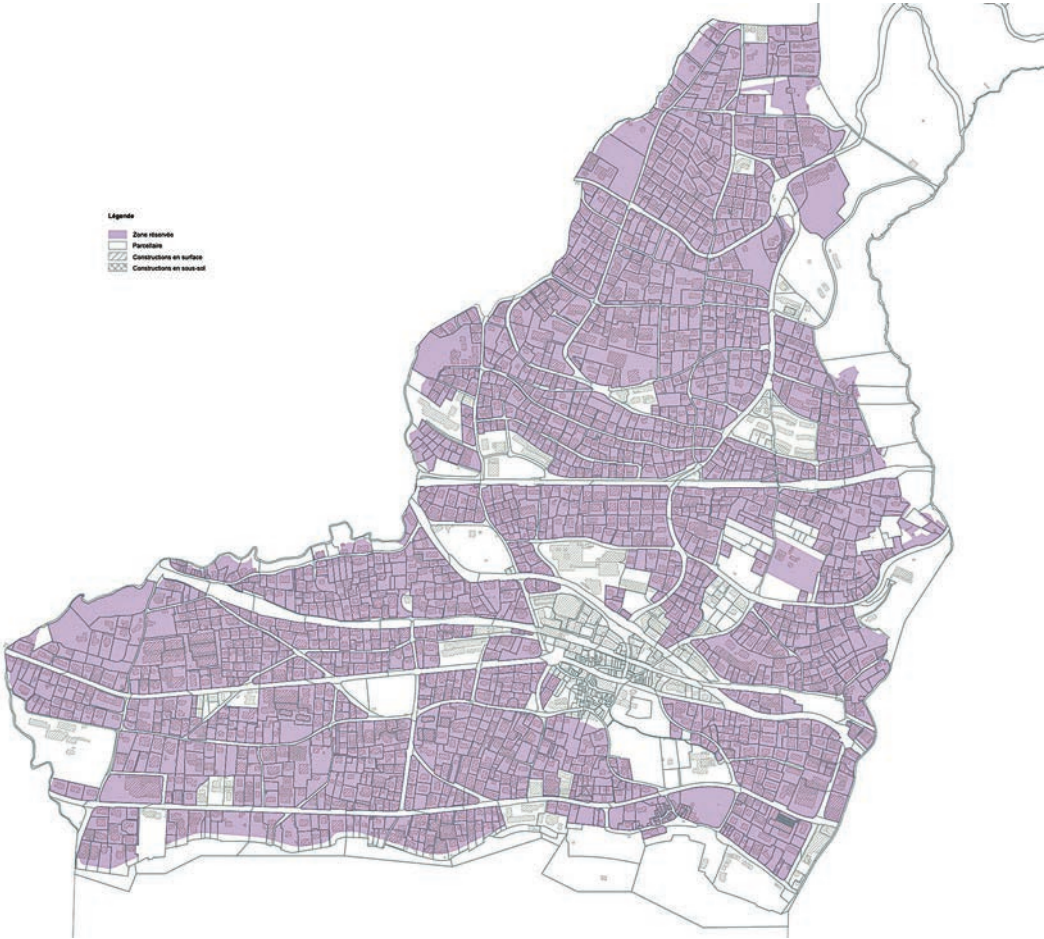
Pour bien comprendre pourquoi Pully en est arrivé là, il faut savoir qu'à l'époque, plusieurs motions et postulats demandaient de freiner la densification. Mais la plus grande ville du district ne peut pas simplement geler toute sa zone à bâtir : « Son territoire se trouve dans le périmètre compact du PALM, où la densification reste un objectif cantonal et fédéral », détaille la Municipalité dans son préavis. L'exécutif a donc choisi un outil conservatoire : une zone réservée qui autorise toujours les constructions, mais avec de nouvelles règles. Elle s'applique à l'essentiel des zones à bâtir, sauf les zones d'utilité publique, de verdure, viticole et forestière, ainsi que certains plans de détail récents ou situés au centre-ville. Deux mesures phares en découlent.

50 % de jardin, 50 % de béton au maximum

Première nouveauté : un coefficient minimal de 50 % de pleine terre pour toute nouvelle construction ou tout agrandissement qui prend plus de place au sol. Concrètement, au moins la moitié de la parcelle doit rester en « vrai sol ». Pas de bâtiment, pas de garage souterrain en dessous, pas de revêtement dur (bitume, dalles, graviers stabilisés, grilles-gazon, etc.), hormis de petits chemins piétons. Cela ne signifie pas la fin des parkings ou des garages souterrains, mais ils doivent être conçus autrement. Les architectes et les promoteurs immobiliers doivent désormais jongler avec ces 50 % de pleine terre, ce qui implique à penser différemment l'implantation des bâtiments (accès, places de parc, etc).



Photo DR



En mauve, les parcelles comprises dans la zone réservée communale adoptée par le Conseil communal. La quasi-totalité des quartiers bâtis de Pully est concernée (80-85%), à l'exception du centre-ville, de la zone d'utilité publique, des zones de verdure, viticoles et forestières

Avec ce mécanisme, la Ville espère limiter l'imperméabilisation des sols, réduire les risques de ruissellement et d'inondation, atténuer les îlots de chaleur et préserver un peu de verdure et de biodiversité dans les quartiers. Néanmoins, des exceptions existent, notamment pour des projets d'utilité publique (comme un bâtiment scolaire ou administratif), ou lorsqu'une parcelle cède une petite partie de terrain à la Ville pour corriger ou élargir une route. Pour les parcelles déjà très construites, les règles cantonales continuent de s'appliquer : « L'entretien et certaines transformations restent possibles tant qu'elles n'aggravent pas la situation actuelle, mais une démolition-reconstruction devra respecter le seuil de 50 % de pleine terre. »

Protéger les bâtiments

Deuxième volet : protéger le patrimoine bâti. Pully dispose de nombreux bâtiments recensés pour leur valeur historique ou architecturale. Les objets d'importance nationale ou régionale (notes 1 et 2) sont déjà protégés par le canton. En

revanche, les bâtiments d'importance locale (note 3) restaient peu défendus en dehors du bourg, faute de base communale spécifique. Avec la zone réservée, ces bâtiments en note 3 ne peuvent plus être démolis à la légère.

Les projets doivent désormais respecter les qualités qui ont justifié leur recensement (volumes, matériaux, silhouette, etc). L'idée est d'éviter que des maisons ou ensembles caractéristiques disparaissent avant que le futur PACom ne fixe des règles plus fines et durables. Les bâtiments en note 4, eux, ne sont pas soumis à cette protection stricte, la Municipalité ayant renoncé à aller aussi loin que le demandaient certains textes déposés par les conseillers communaux.

Ce nouveau cadre n'arrive pas de nulle part. La zone réservée est déjà appliquée de manière anticipée depuis juillet 2023 lors de l'examen des permis de construire, ce qui a permis de tester les règles sur des projets concrets. Elle est prévue pour cinq ans, prolongeable de trois ans si nécessaire, et prime durant ce temps sur les dispositions communales qui lui seraient contraires. Elle s'éteindra automatiquement lors de l'entrée en vigueur du nouveau PACom.

Lors de sa mise à l'enquête cette année, la zone réservée a suscité huit oppositions, que la Municipalité propose de lever, estimant ses mesures proportionnées et compatibles avec le droit supérieur tout en respectant les droits des propriétaires. Avec ce dispositif transitoire, Pully tente de concilier deux attentes souvent présentées

comme opposées : continuer à se développer, tout en préservant les sols et les bâtiments qui font l'identité de la ville.

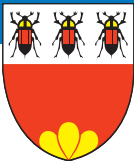
Après un premier refus, la pataugeoire du Parc Guillemain sera finalement rénovée

Souvenez-vous, les élus pulliérans avaient refusé la première mouture pour rénover la place de jeux et la pataugeoire situées au cœur du Parc Guillemain. A cette époque, le crédit d'investissement de 670'000 francs fait grincer des dents. Si le coût est jugé trop important, il s'explique par un chantier de rénovation majeure. Aujourd'hui, la Municipalité revient avec une version ciblée uniquement sur la pataugeoire. L'objectif est de transformer le bassin vieillissant en espace aquatique ludique avec jets d'eau, pour 487'000 francs.

L'infrastructure actuelle cumule les problèmes : profondeur de 35 cm, contre les 20 cm recommandés et qualité d'eau instable, avec des bactéries dépassant régulièrement les limites lors de grandes chaleurs. Gardiennage, clôture et lourde rénovation auraient été nécessaires pour la maintenir. Soutenue par un sondage (497 réponses) et par une commission ad hoc unanime, la variante des jets d'eau s'est imposée : circuit fermé, consommation d'eau réduite, coûts d'exploitation estimés à 11'400 francs par an contre 81'000 pour une pataugeoire gardiennée, et accessibilité à tous les âges. Mise à l'enquête début 2026, l'aire devrait ouvrir à l'été 2026, tout en préservant l'esprit convivial du parc.

Thomas Cramatte

Belmont-sur-Lausanne



Convocation

Le Conseil communal se réunira en séance **jeudi 4 décembre 2025, à 18h30**, à la grande salle suivie aux environs de 20h de l'accueil des jeunes de 18 ans et des nouveaux citoyens de la commune

Ordre du jour

- Appel - Ordre du jour - Procès-verbal
 - Appel
 - Acceptation de l'ordre du jour
 - Acceptation du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2025
- Communications du Bureau du Conseil communal
- Communications de la Municipalité
- Communications
- Préavis municipal N° 11/2025 : Budget 2026
- Nominations de conseiller:ère.s dans des commissions permanentes
- Divers et propositions individuelles

Le Bureau du Conseil communal



Oron

Convocation

Le Conseil communal se réunira en séance le **lundi 8 décembre 2025, à 19h30**, à la grande salle d'Ecoteaux.

Modification de l'ordre du jour

- Appel
- Procès-verbal du 6 octobre 2025
- Communication du bureau
- Questions au Conseil communal du 06.10.2025 : Réponses de la Présidente
- Communication de la Municipalité
- Préavis municipal no 20/2025 : Budget 2026
- Préavis municipal no 21/2025 : Demande de crédit pour l'installation de nouvelles toilettes publiques sur la place de la Foire à Oron-la-Ville
- Préavis municipal no 22/2025 : Prolongation de la validité des règlements communaux et tarifs sur l'évacuation et l'épuration des eaux jusqu'à fin 2026.
- Interpellation de Mme Martine Meyer
Déroulement de la cérémonie d'installation des autorités communales
- Divers et propositions individuelles

Les préavis sont disponibles et consultables sur le site de la commune **www.oron.ch**

Le Bureau du Conseil



Saint-Saphorin

Convocation

Le Conseil communal de Saint-Saphorin est convoqué en séance ordinaire le **vendredi 12 décembre 2025, à 18h**, en la salle communale.

Ordre du jour

- Appel
- Approbation du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2025
- Communications du bureau
- Election d'un deuxième vice-président
- Préavis no 446-2025** - Demande de crédit - Chemins AF étape II - CHF 1'477'000.- TTC pour la réfection des chemins de la Plantaz, de Mont-de-Plan et du Bois-Jaccoud
- Préavis no 447-2025** - Budget 2026
- Préavis no 448-2025** - Demande de crédit supplémentaire de CHF 17'000.- TTC pour la révision du plan général d'affectation et du plan d'extension partiel «Village de Saint-Saphorin» - Mise à l'enquête publique
- Préavis no 449-2025** - Remise en état et aménagement de la place de jeux de la gare pour un montant de CHF 23'000.- TTC
- Communications des différents délégués au sein d'associations intercommunales
- Communications de la Municipalité
- Interpellations et questions
- Contre-appel.

Le Bureau du Conseil





Maraçon

Conseil général du 19 novembre

Fracture entre l'exécutif et le législatif, deux nouvelles démissions à la Municipalité de Maraçon

Mardi 19 novembre, 20h, les membres du Conseil général de Maraçon ont pris place dans la salle pour l'assemblée à laquelle ils étaient convoqués. Face à eux, seuls Didier Fatterbert, syndic et Nicolas Fosse-rat, municipal occupaient la table dévolue à la Municipalité.

Démissions avec effet immédiat

Après avoir annoncé la démission de deux membres du Conseil, Samuel Blanc, président, pria Laetitia Déglon, secrétaire municipale de lire les lettres adressées par Marc Visinand et Claudia Mercanton, municipale et municipal démissionnaires avec effet immédiat. Une annonce qui fait écho à celle de Patricia Zeller, du 9 octobre dernier. Le premier déplorant l'esprit de village qu'il ne cautionne plus, la seconde mettant en avant les fortes tensions entre le Conseil général, la commission de gestion et la Municipalité. Une situation qui s'aggrave avec des pressions et des menaces. Lasse de cette situation pour laquelle, elle n'a pas de prise, elle démissionne avec regret. Tous deux soulignant les bonnes relations entretenues avec leurs collègues municipaux et le personnel commu-

nal, souhaitant que la commune retrouve son calme. Averti de la situation le préfet, en relation avec le Conseil d'Etat prendra des mesures, la Municipalité ne pouvant fonctionner à 2 membres. Sous le choc, un conseiller releva le travail effectué par ces personnes au profit de la commune et demanda que celui-ci soit reconnu. Son intervention déclencha des applaudissements. 6 assermentations suivirent ces annonces.

Vœux d'accalmie

Un conseiller demanda la parole afin de faire la lecture de ses vœux d'accalmie, par laquelle il demanda la suppression complète de toutes les dépenses, sollicitant la Municipalité à ne plus préparer de projet d'investissement et à venir devant le Conseil uniquement avec les objets courants pour le bien de la commune, vu la crise entre l'exécutif et le législatif. Après l'adoption de la taxe d'épuration 2026, comme recommandé par la Commission des finances, le syndic interrogea l'assemblée sur sa volonté de traiter le second préavis intitulé: projet d'acquisition «Le Bugnon», une propriété sise sur la commune pour laquelle un DDP (Droit distinct et permanent) au profit d'une société coopérative d'ha-



La propriété « Le Bugnon »

bitation, en collaboration avec la commune a été préconisé et au sujet duquel les élus et élu se sont prononcés favorablement il y a une année.

Un projet refusé mais jugé intéressant si les finances communales le permettaient

Le projet prévoyait la création de 6 appartements adaptés, permettant aux personnes du 3e âge de vivre à domicile. Coût de l'investissement Fr. 1'000'000.- financé par

un emprunt bancaire. Retour sur investissement minimum prévu Fr. 2'800'000.- sur 80 ans. Un acte notarié non signé a été rédigé par un notaire. Le délai de réserve prenant fin au 31.12.2025, la discussion fut ouverte. Le rapporteur de la commission de gestion souligna la situation importante d'endettement de la commune. La marge restante du plafond d'endettement en cas d'achat, trop mince, serait critique pour la suite. Recommandant de prioriser les tra-

vaux sur les infrastructures existantes, sa conclusion fut de refuser ce préavis. Un avis similaire fut donné par le rapporteur de la commission des bâtiments, qui évoqua sa surprise de se retrouver, lors de la discussion sur ce préavis, face à des représentants de Coopératives d'habitation, de l'héritier de la propriétaire décédée et d'un avant-projet établi par Thomas Mikulas, architecte. «Pour pallier à ce refus, nous suggérons que les citoyens s'associent pour créer

cette coopérative, sans engager la commune» souligna-t-il en demandant également de mettre l'effort financier sur l'entretien du patrimoine existant: «le réservoir, la route, le temple et le collège de La Rogivue». S'en suivit une longue discussion sur l'emplacement, près de l'arrêt de bus, mais loin des commerces, le manque de garantie de priorisation pour les habitants de la commune, le délai de retour sur investissement, les frais déjà engagés, etc. Le résultat du vote, demandé à bulletins secrets fut sans appel: 1 abstention, 6 oui et 52 non et fut applaudi.

La suite de la discussion devenant plus houleuse, le président éleva la voix pour réclamer un effort de chacun afin de retrouver la sérénité des débats, invitant l'assemblée à penser à l'avenir, régler les choses et cesser de les attiser. Il rappela la prochaine séance fixée au 5 décembre, au cours duquel le budget 2026 sera présenté, qui sera suivie de la traditionnelle fricassée plébiscitée par l'assemblée. Il était 22h20 lorsqu'il clôtura cette séance, alors que les premiers flocons de neige de la saison commençaient à tomber.

Gil. Colliard



Paudex

Conseil de Paudex du 24 novembre

Budget 2026 accepté. Vente d'un immeuble pour 2,5 millions

Dans sa séance du 24 novembre, le Conseil communal de Paudex a accepté le budget 2026, autorisé la vente de l'immeuble Bordinette 16 et accepté les rémunérations de la Municipalité.

Budget 2026: déficit 1,58 million

Ces dix dernières années (2016-2025) le budget a toujours été déficitaire et les comptes aussi sauf en 2016 où ils ont enregistré un bénéfice de 111'000 fr. Les budgets sont systématiquement pessimistes. Pour 2024, le déficit budgété a été de 1,13 million pour un déficit final de 120'000 fr, soit dix fois moins que prévu! De 2014 à 2024, le déficit budgété cumulé a été de 13 millions et le déficit réel de 3,5 millions. Le budget 2026 affiche un déficit de 1,58 million soit 130'000 fr. de moins qu'en 2025. Jean qui rit se félicite des comptes moins négatifs que prévus, Jean qui pleure regrette les déficits récurrents de la commune.

Les charges. Au budget, 14,6 millions de charges prévues. Les postes les plus lourds: 6,9 millions pour les charges cantonales, communales et associations de com-

munes, soit la moitié des charges totales. Suivent 3,1 millions pour l'achat des biens et des services; 1,8 million pour les autorités et le personnel; 1,2 million pour les aides et subventions.

Les charges de la péréquation intercommunale et de la facture sociale. L'ensemble de ces contributions cantonales pour 2026 est estimé à 5'236'179 fr. soit une diminution de 1'118'419 fr. par rapport aux comptes 2024: bonne nouvelle! La Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPV) est en place depuis le 1er janvier 2025. Elle permet une meilleure prédictibilité mais la prudence reste de mise.

Les revenus. Au budget, un total de 13 millions de revenus. Les impôts sont toujours difficiles à prévoir: 9 millions pour l'an prochain. Le taux d'imposition est inchangé à 66.5 points de l'impôt cantonal. Les taxes et émoluments sont estimés à 2 millions et 800'000 fr. pour le revenu du patrimoine.

Bilan. Ainsi le budget communal présente pour l'année 2026 un excédent de charges de 1,58 million. Le budget, tel

que présenté, est accepté à l'unanimité.

Plan d'investissement pour 2026. 6 millions d'investissements prévus en 2026, soit: 350'000 fr. pour la STEP; 4,5 millions pour les bâtiments et constructions; 1 million pour les services industriels. Ce plan et ces sommes ne sont pas soumis au vote du Conseil. Ils feront en temps voulu l'objet d'un préavis au Conseil communal.

Rémunération des autorités. Pour la législature 2026-2031 rien ne change: 510'000 fr. au total dont 335'000 fr. pour la rétribution des autorités auxquels s'ajoutent 80'000 fr. de charges sociales. Quant aux frais du Conseil communal, ils s'élèvent à 41'000 fr. Le barème des rétributions est identique à celui de 2021-2026.

Le montant des rémunérations n'est pas remis en cause, mais la manière de les calculer est sujette à discussion. Faut-il préférer le système «vacations» avec un paiement à l'heure ou un système avec une rémunération fixe plus importante? Selon la Municipalité, le système «vacations» est bien

adapté à des engagements très différents selon les dossiers et selon les dicastères. C'est le type de rémunération le plus juste et le plus simple à gérer. Au vote, le système actuel est maintenu ainsi que le barème des rémunérations.

Achat et vente du café de Paudex

Le 27 mai dernier, la commune a fait valoir son droit de préemption pour acquérir l'immeuble du café de Paudex pour la somme de 2,1 millions. Le Conseil a été favorable à la transaction à la condition de vendre un bien communal pour en financer l'achat. Les alternatives étaient les suivantes:

- La vente d'un ou plusieurs appartements dans le futur immeuble des Côtes Saint-Maire. Ce qui impliquerait de créer une PPE et poserait de nombreux problèmes de gestion. Solution non retenue.
- La vente de l'ancienne école (Simplon 9). Ce n'est pas une bonne option vu son faible rendement locatif. Solution non retenue.
- La vente du terrain du verger, voisin du complexe scolaire. Cela empê-

cherait l'agrandissement du collège probablement nécessaire au vu de l'augmentation de la population. Solution non retenue. - Finalement la vente de l'immeuble Bordinette 16, voisin du terrain de tennis, est la meilleure option.

Des acquéreurs se sont présentés et offrent 2,55 millions pour cet immeuble. Ils manifestent l'intention de conserver dans sa configuration actuelle tant le bâtiment que les locaux. La vente de la Bordinette 16 permet de payer rubis sur l'ongle l'achat de l'immeuble du café de Paudex. Bonne affaire pour la commune qui devra toutefois investir une somme importante pour rénover et créer de nouveaux logements, comme la loi sur le droit de préemption l'y oblige.

Des voix, dans le Conseil, se sont élevées pour regretter la vente d'un immeuble du vieux village doté d'une certaine valeur patrimoniale. «Cette décision a été prise dans la précipitation, sans examiner plus à fond l'intérêt de conserver cet immeuble dans le patrimoine communal avec les avantages suivants: revenu locatif non

négligeable, loyers bon marché, intérêt patrimonial, dette supportable. Ainsi, il serait tout à fait possible de conserver la Bordinette 16 dans les propriétés communales».

Le syndic rappelle que le Conseil a exigé que l'achat du Café de Paudex soit financé par la vente d'un autre immeuble. Les commissions des finances et ad hoc ont été réunies pour répondre à une offre intéressante qui a été faite et à laquelle il fallait répondre rapidement. Enfin, l'emplacement du bâtiment empêche de faire n'importe quoi avec cet immeuble.

Selon le rapport de la commission ad hoc si la vente de la Bordinette 16 était refusée, la commune devrait soit réduire certaines dépenses, soit relever le plafond d'endettement lors de la prochaine législature.

Finalement, le Conseil a accepté par vingt-trois voix contre deux la vente de l'immeuble Bordinette 16 au prix susmentionné.

Claude Quartier



Paudex

Paudex et sa traditionnelle vente de vin de décembre

La commune de Paudex organise sa traditionnelle vente de vin de fin d'année lors de sa fenêtre de l'Avent.

Venez passer un moment convivial, seul, entre amis ou en famille autour d'un bon braséro, en dégustant des marrons chauds tout en admirant la fenêtre de Noël, que notre apprenti agent d'exploitation en 1^{re} année aura eu à cœur de créer.

Du thé de Noël et du vin chaud, vous attendront et vous pourrez

découvrir ou redécouvrir les vins des Côtes Saint-Maire et choisir celui ou ceux que vous aurez plaisir à ramener chez vous pour vos repas de fin d'année.

Nous nous réjouissons de ce moment en votre compagnie, alors à vos agendas !

Quand ?

Le mardi 2 décembre de 18h à 20h.

Christelle Chillier, Greffe municipal



Paudex

Subvention des études musicales

Un subside est accordé aux parents domiciliés à Paudex dont les enfants en âge de scolarité obligatoire suivent les cours dans les écoles de musique suivantes :

- Ecole de musique de Pully
- Corps de Musique de Pully
- CLEM, Cercle lémanique des Etudes musicales
- Conservatoire de Lausanne



La manière de procéder est la suivante

- Avant le 31 mai de chaque année, les parents nous adressent les factures acquittées pour l'année scolaire en cours (par ex : 2025-2026)
- Les parents nous indiquent leurs coordonnées bancaires ou postales
- La décision de taxation fiscale du ménage, les décomptes de salaires des trois derniers mois ainsi que tout autre revenu (rente, bourse, allocation etc..)
- Le versement de la subvention annuelle intervient pour le 30 juin de l'année en cours.

La prise en charge par la commune d'une partie des frais d'études de musique est déterminée selon un barème figurant dans la *Directive municipale concernant la subvention des études musicales*. Vous trouverez ce document sur notre site internet sous la rubrique « Subventions ».

Alexis Messerli, Greffe municipal



Paudex

Elections communales 2026-2031 Les listes sont disponibles !



En mars prochain se tiendront les élections communales pour la législature 2026-2031. Chaque habitant de Paudex disposant du droit de vote au niveau communal peut se porter candidat au Conseil communal: c'est une démarche simple et accessible à toutes et tous. Pas besoin d'être un expert en politique ou d'avoir suivi de hautes études: vous habitez ici et connaissez les besoins de votre quartier, de votre famille et de vos proches. Vos idées et vos expériences - quelles qu'elle soient - sont utiles à la commune !

Les listes d'ententes pour le 1^{er} tour des élections au Conseil communal et à la Municipalité sont dès à présent disponibles au greffe municipal. Le dernier délai pour l'inscription est le lundi 12 janvier 2026 à 12h.

Nous remercions d'avance les candidats de transmettre au greffe une photo format passeport récente de bonne qualité (noir-blanc ou couleur), de préférence par courriel en format numérique à l'adresse suivante: greffe@paudex.ch. Cette photo servira à la présentation des candidats dans une édition spéciale « Elections » du Coquadit qui paraîtra au mois de février 2026.

Pour mémoire, le calendrier relatif à ces élections est le suivant :

Dates votation	Objet de la votation	Inscription
08 mars 2026	Conseil communal et Municipalité 1 ^{er} tour	Jusqu'au 12 janvier 2026 à 12h00
29 mars 2026	Conseil communal et Municipalité 2 ^e tour	10 mars 2026 à 12h00
26 avril 2026	Syndic et suppléants au Conseil communal 1 ^{er} tour	07 avril 2026 à 12h00
17 mai 2026	Syndic 2 ^e tour	28 avril 2026 à 12h00

Heures d'ouverture de l'administration communale: • lundi de 8h à 12h et de 14h à 16h

• mardi-vendredi de 8h à 12h

Le Greffe municipal

La chronique de Denis Pittet

Entre Bourgogne et Lavaux

Gevey-Chambertin, Pommard, Fixin, Vougeot, Nuits-Saint-Georges, Vosne-Romanée, Aloxe-Corton, Saint-Romain, Beaune, Meursault, Puligny-Montrachet, Chassagne-Montrachet, Santenay, Pernand-Vergelesses. Des noms qui chantent, que l'on connaît presque sans savoir pourquoi et qui rendent heureux. La route des grands crus (ou grande route des vins) de Bourgogne vous amène de Dijon au sud de Beaune sur une cinquantaine de kilomètres.

Entre Lutry et les portes de Montreux, sur une trentaine de kilomètres cette fois, s'étend le vignoble de Lavaux: Lutry, Villette, Grandvaux, Cully, Riex, Epesses, Chexbres, Rivaz et Saint-Saphorin. La route des grands crus de Lavaux se

résume à un sentier didactique de trois kilomètres. Lavaux est classé au Patrimoine mondial de l'Unesco. Sous le nom des « Climats du vignoble de Bourgogne », le terroir viticole d'exception de la Bourgogne est lui aussi inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. On dira que les deux vignobles bénéficient d'un relief particulier, d'expositions privilégiées, d'une altitude idéale et d'une géologie généreuse et particulière. Les moines, tant en Lavaux qu'en Bourgogne - sur un héritage romain - ont façonné ces vignobles.

Trois questions maintenant. Quel est le plus beau des vignobles entre celui de Lavaux et celui de Bourgogne? Le beau sous-tend des qualités qui procurent du plaisir et une satisfaction ou qui entraîne une émotion esthétique. L'avantage

subjectif conduit à dire que Lavaux est un paysage absolument sublime et unique au monde. On a peut-être oublié de le ressentir ainsi. Quel est le vignoble le plus connu entre Lavaux et Bourgogne? Ici, la réponse ne souffre d'aucun doute: le vignoble de Bourgogne est le plus connu mondialement. Question subsidiaire: on l'a montré plus haut, les caractéristiques des deux vignobles sont extrêmement proches. Pourquoi alors la Bourgogne est-elle plus connue que Lavaux? Il n'y a jamais une seule raison. Mais le discours global, le marketing et la présence en ligne de la Bourgogne sont plus clairs, simples et accessibles. Tapez « Vaud, vignoble, Lavaux » sur Internet et vous pleurez rapidement tant les occurrences sont nombreuses, pas coordonnées, compliquées

et éclatées. C'est une misère qui mériterait un sacré toilettage.

La dernière question? Autant sauter d'un pont avant de la poser... Quels sont les meilleurs vins? Ceux de Bourgogne ou ceux de Lavaux? Plouf...



Denis Pittet, journaliste



Publicité

sodibat

Portes - Fenêtres - Volets

Route de l'Industrie 1 | 1072 Forel (Lavaux)

T: 021 781 08 08

PARKING GRATUIT

EXPERIENCE | QUALITÉ | CONSEILS | TECHNIQUE

Contrôle qualité

Politique

A Berne, des élèves de Puidoux s'attaquent à la «Taxe rose»

Dans le cadre du projet national «Joue la politique !», les élèves de la 11VP1 du Verney (Puidoux) ont investi, mardi et mercredi, la capitale. Après plusieurs semaines de préparation, ils ont défendu leur propre initiative en session parlementaire fictive au Palais fédéral. «Stop à la taxe rose», un texte imaginé en classe de français pour aborder égalité, argumentation et citoyenneté. Reportage.



Cette fois, ce n'est pas que pour renforcer l'allemand que des élèves vaudois ont pris la route de Berne, mais pour vivre de l'intérieur les rouages de la démocratie suisse. Après Oron l'an dernier, c'est au tour d'une classe de Puidoux de s'essayer à la politique nationale. Pour leur enseignante de français, Laurianne Burnier, cette immersion à des airs de madeleine de Proust. Car adolescente, elle avait elle-même participé à ce projet: «A ma connaissance, je suis la première ancienne élève à revenir ici en tant qu'enseignante», glisse-t-elle, amusée de retrouver la mécanique institutionnelle qui l'avait marquée.

Depuis la rentrée, ses élèves ont travaillé sur l'écriture citoyenne en français, formuler une idée pour la transformer en texte constitutionnel. Une quinzaine de périodes y ont été consacrées dans le but

de créer un parti politique de toutes pièces. Le PPDP, pour Parti politique de Puidoux, a réalisé une vidéo de présentation et de multiples discussions pour trancher entre quatre thèmes pouvant devenir l'initiative qui sera débattue par les conseillers nationaux en herbes. «Stop à la taxe rose» a été retenue par votes en classe: «Un choix proche du quotidien et des besoins de chacun», explique Alexandra, une élève de Puidoux interrogée après le vote au Parlement.

Au-delà de la politique

Arrivés mardi 18 novembre au matin, les élèves des classes du Mont-sur-Lausanne, de Muri (AG), d'Oberdiessbach (BE) et de Puidoux, découvrent d'abord la Käfigturm. A la Tour de la démocratie, ils visionnent les quatre vidéos préparées par chaque classe et rejoignent les commissions mixtes, où se mélangent élèves romands et alémaniques. L'ambiance y est

studieuse, mais la soirée à l'auberge de jeunesse, entre baby-foot et jeux, permet de briser la glace, ou certaines différences culturelles: «Ils sont aussi sympas que nous», sourit Maya, également écolière au collège du Verney. Ces contacts informels facilitent les débats du lendemain: la barrière linguistique s'estompe et chacun ose davantage défendre ses idées.

Mercredi, départ sous la Coupole, les élèves visitent les lieux, découvrent la salle du Conseil national et prennent la mesure symbolique de l'endroit. «C'est impressionnant de s'imaginer les vrais conseillers nationaux ici», avoue Alexandra. Un peu de trac, beaucoup d'excitation, puis tout s'enchaîne: les commissions présentent leurs rapports, les groupes parlementaires prennent position, le Conseil fédéral, incarné par la conseillère nationale Maja Riniker (AG), donne ses recommandations.

L'initiative de Puidoux ouvre les débats. Le texte vise à interdire toute discrimination de prix fondée sur le sexe ou le genre et à supprimer la TVA sur les produits menstruels. La commission reconnaît une inégalité réelle, mais propose un contre-projet plus ciblé. Dans l'hémicycle, la discussion met en lumière la complexité du sujet: données difficiles à comparer, conséquences économiques, faisabilité. Visiblement, rien n'échappe aux élèves passés par les commissions. «L'essentiel est repris dans le but d'égaliser les prix. Notre version allait peut-être un peu trop loin», analyse Elisa, après cette session de débat.

Au moment du vote, le verdict tombe: «L'initiative est refusée, mais le contre-projet est largement accepté». Une approche plus pragmatique qui séduit l'hémicycle, même si, comme lors de la participation d'Oron l'an dernier, une forme de röstigraben plane dans la salle, les sensibilités varient sensiblement entre Romands et Alémaniques selon les sujets.

Leçon de démocratie accélérée

Trois autres objets ont ensuite été débattus par les élèves des différentes classes, l'occasion de mesurer encore une fois la distance entre une idée et sa faisabilité. A travers les prises de parole, les compromis proposés et les votes parfois serrés, les jeunes parlementaires d'un jour découvrent que la politique nationale avance rarement en ligne droite: «On se rend compte que quand nos parents votent, ce n'est pas juste un sujet au hasard qui est présenté dans les urnes», résume Maya, impressionnée par l'ampleur du travail en amont.



Alexandra, Maya et Elisa, trois élèves de Puidoux qui ont accepté de se prêter au jeu de l'interview

Pour certains, cette immersion a même réveillé une curiosité inattendue pour la chose publique: «Maintenant que je

comprends mieux comment ça marche, je suis un peu moins imperméable à la politique», confie Elisa. Ce séjour permet aussi de démystifier la mécanique institutionnelle, rendant tangible ce qui reste souvent abstrait dans les manuels scolaires.

Lorsque l'heure de fin de session arrive, la fatigue n'altère pas la fierté. Les élèves repartent avec le sentiment d'avoir touché du doigt la mécanique de la démocratie suisse. «Ils ont vécu de l'intérieur ce que signifie débattre, convaincre et voter», explique Laurianne Burnier, heureuse de voir ses élèves franchir pour la première fois les portes du Palais fédéral.



Pour la première de l'histoire de «Joue la politique !», un film promotionnel a été réalisé durant cette session parlementaire

Texte et photos Thomas Cramatte

«Joue la politique !», c'est quoi ?

Joue la politique ! est un projet national d'éducation citoyenne destiné aux classes de 10^e et de 11^e de Suisse. Organisé par l'association Ecoles à Berne, il permet aux élèves de vivre une immersion de deux jours au cœur des institutions fédérales. Le principe, chaque classe crée son propre «parti politique» ainsi qu'une initiative populaire fictive, rédigée comme un véritable texte constitutionnel. Les élèves préparent ensuite leurs arguments, réalisent une vidéo de campagne et se répartissent dans des commissions mixtes avec d'autres classes venues de toute la Suisse.



La classe de Puidoux au complet



2025
PORTES OUVERTES
28 novembre dès 17h
29 novembre de 10h à 17h



Venez vivre une expérience unique et passez un moment convivial en notre compagnie.

Nous vous attendons nombreux à la cave à Puidoux afin de vous faire découvrir les vins de nos domaines ainsi que nos nouveaux millésimes.

PLUS DE 100 VINS
EN LIBRE DÉGUSTATION

VENDREDI :
FLAMMEKUECHE

SAMEDI :
PAPET VAUDOIS
ET SA SAUCISSE
AUX CHOUX



10%
Du 28 novembre
au
19 décembre

Site web



Prix courant



Route du Verney 19 | 1070 Puidoux | 021 946 33 44 | info@chappuis-vins.ch



1084 Carrouge (VD)

2025

Vendredi 28 novembre à 18h00
Samedi 29 novembre à 17h00

DOWNHILL SKIERS

de Gerald Salmina. Avec Marco Odermatt, Franjo Von Allmen, Justin Murisier, Alexis Monney (Documentaire) *(2h00)

Vendredi 28 novembre à 20h30
Samedi 29 novembre à 20h30

T'AS PAS CHANGÉ

de Jérôme Commandeur. Avec Laurent Lafitte, François Damiens, Vanessa Paradis (Comédie) *(1h45)

Vendredi 12 décembre à 20h30
Samedi 13 décembre à 20h30

SALUT BETTY

de Pierre Monnard. Avec Sarah Spale, Martin Vischer, Viviana Zappa (Comédie) *(1h50)

Vendredi 19 décembre à 20h30
Samedi 20 décembre à 20h30

LA BONNE ETOILE

de Pascal Elbé. Avec Benoit Poelvoorde, Zabou Breitman, Audrey Lamy (Comédie) *(1h40)

Prochaines séances:
Mercredi 7, vendredi 9 et samedi 10 janvier 2026

* durée du film sans entracte, ni publicités

Prix des places: Fr. 10.— 021/903 19 18



1084 Carrouge (VD)

Age
légal (suggéré)
8 (12) ans



VOITURES DE REMPLACEMENT
carrosserie suisse
VAUD



Route de l'Industrie 37 - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. 021 781 20 18 - www.carrosserie-golay.ch



SANITAIRE SARL SAVIGNY
Technique: Yvan Richard
Administratif: Lionel Clément

Travaux sanitaires et de chauffage
Rénovations Travaux d'entretien

021 781 10 19 www.msanitaire.ch

Chemin de la Sapinière 1 - 1073 Savigny - E-mail: masson.sanitaire@bluewin.ch



CHEXBRES
T 021 946 1140
M + F



PLÂTRERIE - PEINTURE - ISOLATION

WWW.ZOPPI-PEINTURE.CH



Boutique de 450m² d'artisanat indien

078 859 83 28

Route Cantonale 16 • 1077 Servion
infos@chota-india.com • www.chota-india.com



Electricité
Téléphone



Dépannage



Sanitaire
Installation

- Courant fort
- Courant faible

- Détartrage ch-eau
- Débouchage conduite

Pascal Troyon

1610 Châtillens • 1699 Porsel
Tél 021 907 79 23 • Natel 079 449 82 60



Au cœur du samedi!
Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.

Contrôle qualité

Oron

Des festivités les 6 et 7 décembre

Invitation aux 70 ans de la paroisse catholique

À l'occasion du 70^e anniversaire de la paroisse catholique d'Oron, correspondant à l'inauguration, le 4 décembre 1955 de l'église d'Oron-la-Ville, des festivités seront organisées les samedi 6 décembre et dimanche 7 décembre, auxquelles la population est invitée.

Le besoin d'un lieu de culte catholique pour une population en augmentation

«Les voyageurs du train de Lausanne à Fribourg, dans la région d'Oron remarquent un changement au paysage coutumier: un nouveau clocher, à la pointe aigüe, est dressé vers le ciel. C'est la nouvelle église catholique d'Oron-la-Ville qui vient d'être inaugurée» pouvait-on lire dans Le Courrier de la Broye et du Jorat du samedi 10 décembre 1955. La légende qui accompagnait la photo de l'église indiquant que le clocher, la façade et le chœur sont en belles pierres de chez nous. «Il y a un siècle, les gens commençaient à bouger, le manque de travail dans le canton de Fribourg, limitrophe, obligeait ses habitants à franchir les frontières pour trouver du travail. Des familles, pour la plu-



part de souche italienne sont venues ouvrir des commerces dans la région d'Oron: peinture, maçonnerie, etc. Ces personnes de religion catholique avaient besoin d'un lieu de culte et de catéchisme, ce qui donna l'impulsion à la construction de l'église d'Oron-la-Ville» révèle Yolande Nicolier, responsable du Conseil communauté d'Oron et mémoire vivante, ajoutant «une des raisons de cette manifestation du 70^e est aussi d'apporter aux nouveaux membres la connaissance relative à la construction de notre paroisse».

Un riche programme de célébrations

Samedi 6 décembre, de 19h à 19h45, le programme débutera par une conférence sur la Vierge Marie, présentée par Claudien Chevrolet, théologien. Elle précèdera une adoration animée de 20h à 21h, un acte d'amour entre les chrétiens et Dieu. La soirée se terminera par une collation conviviale.

Dimanche 7 décembre, à 10h, Mgr Bernard Sonney, vicaire général du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

(LGF), présidera la messe qui sera suivie d'un apéritif, à l'issue duquel, les personnes inscrites partageront un repas festif (réservations closes). Le Petit Chœur des enfants, le Groupe Africain, le chœur des Dames et Les Etourdyons, ensemble assureront les animations musicales.

La paroisse catholique d'Oron vit dès sa création une spiritualité œcuménique. Elle fait partie actuellement de l'Unité pastorale St-Pierre Les Roches, qui regroupe quatre paroisses catholiques fribourgeoises: Chapelle/Gillarens, Promasens, Rue et Ursy et trois vaudoises: Lucens, Moudon et Oron.

C'est donc chaleureusement qu'elle ouvre ses portes pour ce jubilé et invite la population à partager ces riches moments de partage et de festivités.

Bien que des travaux soient actuellement en cours aux abords de l'église, le parking, assuré par les membres de la voirie, sera organisé.

Gil. Colliard

Cully

Assemblée générale ordinaire du Cercle de la Voile de Moratel-Cully (CVMC)



En tête de la flotte et au classement général, Yves Estermann sur Ibis



Vertige à Vincent Bettschart, 3^e au classement général

L'assemblée générale ordinaire du Cercle de la Voile de Moratel-Cully s'est tenue jeudi 20 novembre au Carcagnou à Moratel. C'était l'occasion de dresser le bilan de la saison écoulée avec des chiffres satisfaisants, des perspectives enthousiasmantes et une fréquentation régulière aux régates, ainsi que d'entrevoir la saison à venir.

Avec un nouveau bateau start et des comptes largement approuvés, tout semble en effet baigner. Le cercle totalise 196 membres, le comité se représente, largement plébiscité, et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le programme de la nouvelle saison ne sera communiqué qu'en avril prochain. En revanche, les résultats du classement annuel des vingt équipages ayant concouru, représentatifs de la Régate d'Ouverture, des mardis d'entraînement, de la Cully-Meillerie-Cully, des 5 Soirs du Dézaley et de la Régate des Feuilles mortes, sont communiqués et donnent Yves Estermann sur Ibis en tête du classement devant Félix Mathys sur *Aurore* et Vincent Bettschart sur *Vertige*.



Aurore à Félix Mathys, 2^e au classement général

Naviguant sous les couleurs de Sailbox, le voilier acquis par le Cercle a déjà totalisé 53 réservations. Toute personne titulaire d'un permis voile peut s'y inscrire avec un maximum de cinq invités sur la plateforme sailbox.ch.

La prochaine manifestation du Cercle, la Régate de la Saint-Nicolas et Coupe de l'Avent qui ne compte pas pour le championnat, aura lieu dimanche 7 décembre. A cette occasion, des nageurs bravant le froid n'hésiteront pas à se mouiller pour un parcours de 100 mètres, à l'entrée du port

Texte et photos Christian Dick

Servion

Plein succès pour les portes-ouvertes du cabinet vétérinaire

Clients et curieux se sont succédé en nombre, dans une ambiance festive, samedi dernier à Servion, pour la journée portes-ouvertes organisée par le cabinet vétérinaire Argos.

Ce fut l'occasion pour les maîtres de maison, Corinne Hårdi et Philippe Ninet, tous deux diplômés Docteur en médecine vétérinaire, de présenter, non sans une pointe de fierté, les nouvelles installations de leur établissement destinées au bien-être des animaux de compagnie.

L'intérêt des visiteurs s'est notamment porté sur les deux nouvelles salles de physiothérapie du cabinet. L'une est équipée d'un appareil thérapeutique muni d'un laser, et l'autre d'une insolite plateforme circulaire mouvante qui ondule une fois enclenchée. «Le laser est très efficace pour apaiser les douleurs, les séquelles post-opératoires, par exemple. Il stimule aussi la cicatrisation. Quant à notre dispositif «imoove» il est conçu pour entretenir ou renforcer la musculature des chiens, qu'ils soient jeunes ou âgés», nous a expliqué Corinne Hårdi.

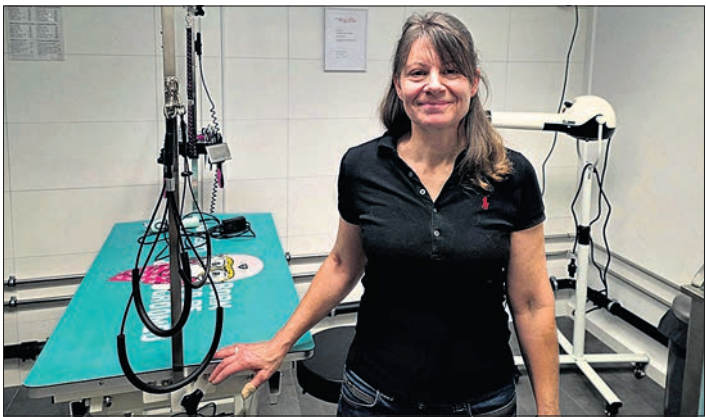
Autres nouveautés: un «petshop» très bien achalandé en aliments, en articles divers



et en jouets qui a aussitôt été pris d'assaut par les visiteurs, ainsi qu'un salon de toilette indépendant géré par Olivia Paccaud. Comme il se doit, cet espace est doté d'une baignoire, d'un espace de séchage et d'une table de soins. «Je reçois sur rendez-vous. Il suffit de m'appeler», nous a confié cette toiletteuse expérimentée, assurément ravie de son équipement flamant neuf qui ne demande qu'à être utilisé.

Manifestement impressionnés par toutes ces nouveautés, les hôtes de cette journée ont aussi profité de leur visite pour grappiller quelques conseils, déguster de savoureuses raclettes et de gourmands gâteaux. Installé depuis 8 ans à Servion, à un

jet de pierre du théâtre Barnabé, le cabinet Argos prend soin aussi bien des animaux de compagnie, lapins, tortues, volatiles, etc. compris, que des animaux de rente et des chevaux. Son équipe assure



La toiletteuse Olivia Paccaud reçoit sur rendez-vous



Corinne Hårdi et Philippe Ninet devant leur dispositif «imoove»

les gardes pour les urgences 24h/24 et 7j/7.

Texte et photos Georges Pop

Informations: www.cabinetveterinaireargos.ch

Publicité

Vendez votre bien immobilier en toute sérénité!

Eléonore Nicod
COURTIÈRE

SYNERGIMMO SA

021 691 01 01

★★★★★
Google

Envie de restaurer vos meubles
par un artisan?

Atelier Décoration

Atelier décoration En Face
Christian Gilliéron, tapissier-décorateur - Grand-Rue 5, 1083 Mézières
☎ 079 358 35 28 - 📠 021 903 28 41 - www.atelier-enface.ch

Grand choix de tissus

www.ppb.promo/noel

Pully
Paudex
Belmont

Tourisme
Economie
Sport & Culture

CHOISISSEZ LA BANQUE **préférée** DES VAUDOISES ET DES VAUDOIS

Notre meilleure récompense, votre confiance

A photograph of a man with a beard, wearing a blue button-down shirt, lifting a young boy into the air. The boy is wearing a blue t-shirt and denim shorts, and is reaching out with his arms. They are both smiling and looking upwards. The background is a clear blue sky with some light clouds. The scene is set outdoors, with a white architectural element visible in the lower left.

www.bcv.ch/impacts

 **BCV**
Ça crée des liens



Bourg-en-Lavaux

Elections communales de mars 2026

Fabienne Cuénoud Furrer candidate des Vert'Libéraux de Bourg-en-Lavaux

Originaire de Grand-vaux, cette mère de deux filles est enseignante à l'école professionnelle commerciale de Lausanne (EPCL) dans l'informatique de gestion et coach. Elle accompagne les jeunes pour favoriser leur bien-être, leur confiance en eux et leur épanouissement. Par le passé, doyenne du gymnase à Renens avec 1200 élèves, elle y a développé la voie de la maturité bilingue français-anglais. Energique, positive

et débordante d'idées, elle est passionnée par les relations humaines, la comédie musicale, le ski, la plongée, les voyages, et... l'apéro. Empathique, volontaire et professionnelle, elle est la personne qu'on appelle pour trouver des solutions et qui répond avec le sourire. En créant des liens entre les gens, elle adore transformer les «on devrait» en «on l'a fait».



Comm.

Lutry

Politique

« Pour Lutry ! » vous ouvre grand ses portes

Le groupe « Indépendants & vert'libéraux » devient « Pour Lutry ! »
et vous ouvre grand ses portes !

Actif depuis 10 ans sur la scène politique de Lutry, le groupe Indépendants & Vert'libéraux fait peau neuve et prend dorénavant le nom de « Pour Lutry ! ». Il est représenté au Conseil communal par des élus dynamiques, 9 conseillers durant la législature 2016-2021 qui sont passés à 14 sur la législature en cours.

Deux raisons expliquent cette nouvelle dénomination. La première pour clarifier la compréhension des électrices et électeurs. En effet, le terme «indépendants» a été adopté par plusieurs formations politiques présentes à Lutry ces der-

nières années et perd le sens premier que le groupe y avait donné. La deuxième raison est



directement liée à l'arrivée de membres qui ont rejoint la formation en provenance d'autres mouvements et partis situés au centre de l'échiquier politique; ceci a incité à repenser la mention Vert'libéraux apportée par des membres du parti Vert'libéral ayant co-créé le groupe en 2015.

Le groupe Pour Lutry! reste pour autant fidèle aux valeurs centristes qu'il incarne depuis 10 ans. Son engagement marqué repose sur les thématiques de la

Mobilité, de la Durabilité et du Vivre Ensemble. En témoignent les nombreux postulats, motions et interpellations déposées avec succès par le groupe au sein de l'organe législatif de la commune de Lutry. Son site pourlutry.ch présente d'ailleurs très clairement tant les projets et réussites passés que les priorités tracées pour la prochaine législature.

Pour Lutry! donne rendez-vous à toutes les Lutriennes et Lutriens souhaitant s'investir dans la vie politique de cette si belle commune ce lundi 1^{er} décembre, à 20h, à la Salle Maflî dans la cour est du Château de Lutry; vous y serez les bienvenus.e.s

Comm.

Hommage

Décès de André Pastore

Ciao André, ciao Président
Bonjour les Amis,
André s'en est allé! Celui qui a vu avant tout le monde que la fusion du FC Oron et du FC Palézieux serait l'avenir du foot régional nous a quittés.

En s'occupant des juniors, en façonnant le mouvement juniors Oron-Palézieux, MJOP, il avait compris que ce serait la solution pour offrir à notre jeunesse sportive une structure digne et solide.

Il en assura la présidence dès 1981 jusqu'en 1989, année de la création de groupement juniors Haute-Broye, Jorat-Mézières, Savigny-Forel.

Mais ce n'est pas tout, André a repris au vol la présidence de l'AS Haute-Broye en 1990 lors du départ inattendu du président élu 6 mois plus tôt. Il aura assuré cette fonction jusqu'en 1998. Pendant sa présidence, il a su, par son entregent, obtenir la réfection du terrain d'Oron-la-Ville en parallèle des travaux de la déchèterie. Au niveau des joueurs, il a su attirer des joueurs de renom, comme Patrick Laett, entraîneur-joueur, pendant plusieurs années.

Tous ceux qui ont côtoyé André garderont de lui, le souvenir d'un homme sincère, disponible, toujours prêt pour faire avancer la



cause qu'il défend. On ne l'oubliera pas.

Merci André

Pierre Carera

Opinion



L'initiative des Jeunes socialistes rate sa cible

Le débat sur l'initiative des Jeunes socialistes («initiative pour l'avenir») mérite mieux que des slogans. On entend souvent: «Il n'y a plus d'argent, il faut arrêter de faire des cadeaux fiscaux aux riches.» Mais la réalité suisse est plus nuancée, et les solutions simplistes peuvent produire des effets contraires à ceux recherchés.



Commençons par les faits

La Suisse est un pays de producteurs. Près de 90% des entreprises sont des micro-PME de moins de dix personnes. Elles constituent l'ossature de notre économie et fournissent la majorité des emplois. Notre prospérité dépend directement de ces structures, souvent familiales et ancrées localement. Ce modèle repose sur un équilibre subtil: une fiscalité attractive, un fédéralisme respecté et un dialogue social solide.

Or, l'initiative prévoit d'introduire un impôt fédéral de 50% sur les successions de plus de 50 millions. Aujourd'hui, les impôts sur les successions sont cantonaux. Modifier ce principe fondamental reviendrait à centraliser un domaine que les cantons gèrent avec finesse, en fonction de leur tissu économique et social. Les partisans de l'initiative avancent deux arguments principaux.

Le premier concerne la lutte contre les inégalités. Il est vrai que la concentration du patrimoine augmente et que certaines familles disposent d'une richesse considérable. Mais l'initiative ignore une réalité essentielle: une grande partie des très grandes fortunes suisses est liée à des entreprises familiales. Imposer 50% lors d'une succession peut forcer les héritiers à vendre des parts, voire à démanteler des entreprises qui ont parfois mis des décennies à se construire. Le risque n'est pas théorique: il toucherait

directement les emplois, les investissements locaux et l'innovation.

Deuxième argument: financer la transition climatique. Personne ne remet en question la nécessité d'agir. Mais baser une stratégie climatique nationale sur une source de financement aussi instable qu'un impôt sur les grandes successions est hasardeux. Les recettes varient fortement d'une année à l'autre et dépendent... du décès de quelques individus. Est-ce un fondement sérieux pour une politique publique d'envergure?

Les défenseurs de l'initiative répondent que seuls quelques ultra-riches seront concernés et que l'économie réelle ne sera pas touchée. Mais c'est précisément là que réside le problème: lorsqu'une fortune de plusieurs dizaines de millions est liée à une entreprise qui fait vivre une région, une taxation massive ne frappe pas seulement un héritier, mais tout un écosystème productif. Bien sûr, certains redoutent également un exode fiscal. Ce risque existe, sans être certain. Mais il serait naïf de penser qu'une taxe fédérale de 50% n'encouragerait pas certains à déplacer leur domicile ou leurs structures de succession. Moins de contribuables fortunés, ce sont aussi moins de recettes fiscales pour les cantons, moins d'investissements et, à terme, moins de moyens pour financer nos prestations sociales.

En tant que Jeunes du Centre, nous croyons à la justice sociale, mais aussi à la responsabilité économique. Réduire les inégalités, oui. Fragiliser les PME, affaiblir les cantons et menacer le tissu productif suisse, non. Pour un avenir durable, il faut des solutions équilibrées, pas des mesures idéologiques.

Rony de Sousa Lopes,
Membre du comité JDC, Vaud, Etudiant IDEAP

La rubrique «Opinion» est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits

Moudon

Grand concert St-Etienne - Temple de Moudon



Pour dimanche 30 novembre, 17h, L'association pour St-Etienne engage la Chorale de Cossonay et le Chœur mixte de La Sarraz, avec solistes et orgue, accompagnés par l'orchestre Tell Quel de Neuchâtel.

Au programme: le célèbre Gloria d'Antonio Vivaldi

(RV 589) et la magnifique Kaisermesse (Messe Impériale) d'Antonio Salieri. Plus de 80 choristes, solistes et musiciens de haute qualité présentent des œuvres magistrales et riches en harmonies dans une acoustique réputée exceptionnelle!

Comm.

Réservation et info:
www.apse-moudon.ch



Publicité

Pas de droit de vote sans naturalisation



Le 30 novembre
au droit de vote cantonal des étrangers

NON



Samedi 13 décembre

Marché de Noël !



9h à 14h30

Oron-la-Ville

Sur la Place de Foire

FOREL (LAVAUX)

Grande salle

LOTO

Système fribourgeois

Dimanche 14 décembre 2025

Dès 14h00

Ouvertures des portes : Dès 13h00

Mini Bingo

20 séries pour Fr. 12.-

Volantes : Fr. 3.- pour 5 séries

1 royale : Fr. 3.-

Avec 1^{er} carton : Fr. 500.-

Superbe pavillon de lots

On a fait boucherie

Buvette - Petite restauration

Organisation : Choeur d'hommes « L'Avenir »

Grand Concert St-Etienne - Temple de Moudon

dimanche 30 novembre à 17 h

organisation : Association Pour St-Etienne

La Chorale de Cossonay

Le Chœur Mixte de La Sarraz

avec deux solistes et orgue

accompagnés par

l'Orchestre Tell Quel de Neuchâtel

➤ le célèbre Gloria d'Antonio Vivaldi (RV 589)

➤ la magnifique Messe Impériale d'Antonio Salieri

Plus de 80 choristes, solistes et musiciens de haute qualité

dans une acoustique réputée exceptionnelle !

entrée : standard 35,- AVS/AI 30,-

apprentis/étudiants 20,-

jeunes jusqu'à 16 ans gratuit

réservation et info : www.apse-moudon.ch



CAVEAU

DES VIGNERONS

DE VILLETTE

DES HÛÎTRES

ET DU VILLETTE !



Samedi 29 novembre 2025

de 10h30 à 19h00

Bus navette gratuit de 11h00 à 20h00

Grandvaux, sous gare - Cully gare -

Lutry terminus N°9 - Aran

appellation

Villette

Le Caveau des Vignerons avec la collaboration

de Yannick et Brigitte Leprovost

Païement CASH bienvenu



LES AMIS-GYM FOREL-SAVIGNY

VOUS PRÉSENTENT

LA CENTRALE

ÉCRIT ET MIS EN SCÈNE PAR RAYNALD VAUCHER

LES VENDREDIS ET SAMEDIS

28 ET 29 NOVEMBRE 2025

5 ET 6 DÉCEMBRE 2025

LES SAMEDIS : CAVEAU ET RACLETTE

29.11 : MINI-DISCO AVEC NITA & FRIENDS

À LA GRANDE SALLE DE FOREL (LX)

PORTES À 19H00

RIDEAU À 20H00

TARIFS

ADULTE : CHF 15.-

ENFANT : CHF 5.-

(DÈS 5 ANS - JUSQU'À 16 ANS RÉVOLUS)

Plus de

MILLE

ANS

d'histoire de la Ville de

CULLY

et de la paroisse de

VILLETTE

Voulez-vous en savoir plus que (presque) personne sur l'histoire

plus que millénaire de la Ville de Cully et de la Paroisse de Villette,

sur notre histoire commune ?

Deux livres : « Plus de mille ans d'histoire de la Ville de Cully et de

la paroisse de Villette » et « Annales et notes historiques » vous le

permettront.

Ils contiennent plus de mille ans de chroniques patiemment

relevées par André Friedli (1922-1975) qui a occupé les fonctions

de municipal et d'archiviste au service de la Commune, de 1963 à

1975. Les deux ouvrages présentés, préfacés par Jean-Pierre

Bastian, historien de Lavaux, sont le résultat de la curiosité

insatiable et d'un travail titanesque d'un passionné de l'histoire

locale et régionale qu'était André Friedli. C'est ainsi qu'il a mis en

valeur des chroniques qu'il a jugées dignes d'intérêt. Cela

représente les fondements de notre histoire à tous. C'est une

reproduction fidèle de son travail, jamais publié jusqu'à ce jour. 50

ans après sa disparition, c'est aussi lui rendre hommage.

J.-F. Potterat

PRESENTATION PUBLIQUE DE CES OUVRAGES

DIMANCHE 7 DECEMBRE LORS DU CULLY BAZAR

Au Pressoir du domaine Potterat à 11h30, autour d'un verre

offert par la Commune de Bourg-en-Lavaux.

Vous pourrez acquérir ces livres sur place.

Ils seront également en vente à Cully, chez Particules en

Suspension et à l'Administration Communale.

EXPO STAUFFER

1607 Les Thioleyres | 27 au 30 novembre 2025 | 9h-18h

Grande exposition de tracteurs et machines agricoles

Marché de l'occasion

Exposition Oldtimer

Magasin PROMODIS

Restauration et buvette

Soirée raclette et bar vendredi soir jusqu'à 23h30



Landini

McCORMICK

SaMASZ

PICHON

LUCAS

FARESIN

FARMTECH

M-Hale

STAUFFER

FILMS

ONGE

ROUSSEAU

Rabaud

VOGELSANG

ALTEC

FK Machinery

Promodis

CARGO

DIRECTE

Samuel Stauffer SA | 1607 Les Thioleyres | Tél 021 908 06 00 | info@stauffer-cie.ch



LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT

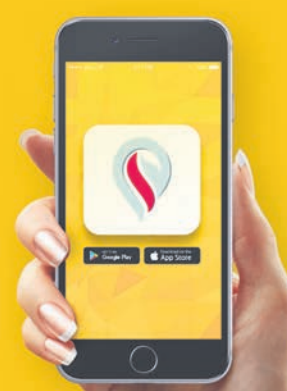


Les meilleures

entreprises romandes

sont dans

entreprisesdelaregion.ch



Contrôle qualité

Oron-la-Ville

Concert de Noël au Temple

Dimanche 7 décembre, à 16h, le concert de Noël au Temple d'Oron est de retour avec un joli programme de musique de chambre.

Ce concert annuel a été initié l'an passé par un groupe d'amis musiciens de la région, professionnels et amateurs. Nous avons présenté diverses pièces baroques et romantiques, sous le toit « étoilé » du Temple, entourés d'auditeurs venant des quatre coins de la région. Après cette charmante soirée, nous ne nous sommes pas quittés, et de nouveaux musiciens nous ont rejoints depuis : un clarinettiste de Fribourg, une chanteuse gessienne, une violoniste de Bâle, et un trio de Genève.

Et voici le fruit de notre amitié musicale d'une année, qu'on aimerait partager avec vous : l'ouverture du concert sera la célèbre sonate de Poulenc pour flûte et piano, composée en 1957 et décrite par la presse au lendemain de sa première comme « du meilleur Poulenc, et même un peu mieux... ». Nous présenterons l'ensemble des trois mouvements contrastés : un « Allegretto malinconico » élégiaque mais joyeux, une « Cantilena » lente et mélodieuse, et enfin un « Presto giocoso » rapide, espiègle et entraînant.



instruments, un « Menuetto » pour une danse divertissante, et un dernier « Allegretto » vif et léger pour bien marquer la fête.

Enfin, après toutes les joies et l'excitation, comme dit Musset, « les plus désespérés sont les chants les plus beaux », la fin du concert sera une des pièces les plus touchantes et personnelles de Mozart : son unique œuvre en mi-mineur, composée en 1778 après ses déceptions parisiennes et la perte de sa mère.

Une des particularités de ce concert consiste en ses musiciens - un mélange d'amateurs et de professionnels - qui jouent ensemble pour le plaisir et l'amitié. Nous remercions la commune d'Oron pour son soutien et la paroisse pour le lieu magnifique qu'elle nous offre chaque année. Nous faisons aussi appel aux autres passionnés de la musique, qui aimeraient nous rejoindre pour les prochaines éditions.

Ainsi rendez-vous le 7 décembre à 16h, pour bien commencer les fêtes de fin d'année en musique !

Yu Wang

Oron

Samedi 13 décembre à la place de la Foire

Rendez-vous au marché de Noël

Samedi 13 décembre, pour la dernière fois de l'année, le parking fera place à la fête, la rencontre, la créativité et les bonnes affaires. La place de la Foire revêtira son habit de fête pour le marché de Noël, quartier du nom !

Roue de la fortune, artisanat, bibelots, décorations propositions culinaires, nourriture et autres joyeusetés seront au rendez-vous, tout comme Père et Mère Noël qui, cette année encore, s'associeront à Monsieur Loup pour le plaisir des petits et des grands.

Ainsi, tout sera prêt pour réjouir votre ardente générosité à l'aune de la fête de la Nativité.

Gageons que ce marché de Noël sera un succès grâce à la participation de chacun de vous et du soleil qui s'annonce de la partie. Promis !

Alors, sans hésitation, le 13 décembre, venons, restons, consommons et festoyons à Oron !

Parce que... c'est là que ça se passe !



Le comité du marché d'Oron



Montreux

Décembre va faire des étincelles au Casino Barrière Montreux !



Le Casino Barrière Montreux s'apprête à transformer le mois de décembre en un festival de surprises. Deux grandes opérations, deux ambiances... et des cadeaux qui pourraient bien changer la fin d'année de quelques chanceux !

Du 1^{er} au 13 décembre : cap sur l'évasion !

Pour bien lancer le mois de décembre, le Casino Barrière Montreux ouvre les portes du voyage. Envie de souffler après les fêtes ? Quoi de mieux que de se faire la malle le temps d'un weekend ?

Pendant 13 jours, vous pourrez tenter de remporter 1500.- cash et 3 séjours exceptionnels : deux nuits pour deux personnes, transport et petits-déjeuners inclus, dans l'un de nos hôtels emblématiques Barrière en France.

Il suffira de glisser votre ticket dans l'urne pour participer au grand tirage du 13 décembre, et peut-être vous offrir une escapade dans l'une des 8 destinations mythiques du Groupe : Cannes, Deauville, Dinard, Enghien-les-Bains, La Baule, Le Touquet, Lille ou Ribeaupville.

Un vrai passeport pour la détente !

Du 19 au 27 décembre : La magie de Noël s'invite au Casino !

A Montreux, les fêtes riment avec ambiance, rires, gourmandise et divertissement ! Entre jeux, cocktails ou dîners avec vue sur le lac, le Casino vous propose un jeu-concours palpitant du 19 au 27 décembre.

Le point culminant de cette semaine thématique aura lieu le 27 décembre avec un tirage au sort exceptionnel ! De nombreux cadeaux sont à gagner :

3000.-, 1000.- et 500.- cash, un iPhone 17 Pro et des AirPods Pro 3 !

Pour prolonger la féerie des fêtes, danseurs, DJ sets et performances costumées promettent une atmosphère festive jusque tard dans la nuit.

Autant dire qu'il y aura de la magie dans l'air !

N'oubliez pas de venir nombreux nous retrouver dès maintenant et jusqu'au 24 décembre à Montreux Noël !

Comm.

L'entrée en salle des jeux est réservée aux personnes majeures et non interdites de jeu. Retrouvez la démarche Jeu Responsable de Casinos Barrière sur le site « Préférez un jeu responsable ». www.casinodemontreux.ch

Mézières

Galerie Aux Arts et cetera

Les bleus à l'âme de Tieno



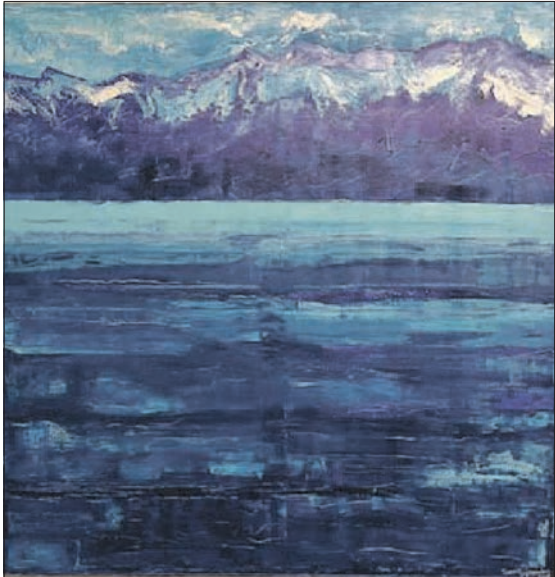
Le visiteur poussant la porte de la dernière exposition de l'année sera d'emblée immergé dans un univers bleu emplie de nuances. Leur nom ouvre les possibles : cobalt, turquoise, marine, bleu roi, bleu ciel, cyan, indigo, acier, pétrole et j'en passe.

L'artiste Etienne Sautier, dit Tieno, aime à décliner des ciels et des eaux et emploie la peinture acrylique. Depuis tout petit, le dessin l'accompagne et son grand-papa lui lègue son talent. Il gribouille, griffonne, colorie, croque, esquisse, peint, peaufine, invente sans cesse. A Annecy, il suit des cours aux Beaux-Arts pendant deux ans.

Très vite, il se passionne pour la BD, la photo, le cinéma, le modélisme. Son métier d'infirmier en poche, il a travaillé à Genève et peint à ses heures de loisirs. A Servion depuis trois ans, on l'imagine avec ses pinceaux, brosses, couteaux et peignes : tout outil qui l'inspire. Avec ses chiens, il aime les balades et photographie des lieux qu'il reproduit ensuite sans oublier leur ciel, bien entendu. L'ambiance produite par l'œuvre est essentielle pour l'artiste ; il aime que le visiteur se laisse emporter et qu'il imagine ce qui lui est suggéré.

Tieno joue avec les mots également. Le titre de l'exposition s'intitule « Des bleus à lames » ; les trente-cinq tableaux sont à découvrir jusqu'au 14 décembre. Lors du vernissage du samedi 22 novembre dernier, Claude Allasia, galeriste, a salué l'artiste et a donné rendez-vous en 2026 pour de nouvelles expositions.

Merci à la galerie Aux Arts et cetera de permettre à chacun d'élargir ses horizons et de partager des moments privilégiés.



Texte et photos Martine Thonney

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 30 novembre 2025

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse Puidoux
Crêt-Bérard 8h00

Paroisse du Jorat
Carrouge 10h00
Chappelle de Ropraz 18h00

Paroisse d'Oron-Palézieux
Oron-la-Ville 10h00
Chappelle de Ropraz 18h00

Paroisse de Savigny-Forel
Forel 10h00

Paroisse de Belmont-Lutry
Belmont 10h00

Paroisse de Bourg-en-Lavaux
Villette 10h30
Place d'Armes 17h00

Paroisse de Pully-Paudex
Chamblandes 9h15
Le Prieuré 10h45
Plage Pierre ronde 18h00

Paroisse de St-Saphorin
Puidoux 9h30

ÉGLISE CATHOLIQUE

Cully 9h30 messe
Lutry 10h00 messe
Oron 10h30 messe
Promasens 18h00 samedi
Ursy 9h00 messe

En cas de doute, rendez-vous sur www.eerv.ch

CINÉMAS

Oron-la-Ville

L'étranger
Fiction de François Ozon
v.f. - 16/16 ans
Sa 29 novembre à 20h,
di 30 novembre à 14h et 18h

Mary Anning
Animation de Marcel Barelli
v.f. - 0/6 ans
Sa 29 novembre à 16h et 18h,
di 30 novembre à 14h et 16h

Sortie Salut Betty
Fiction de Pierre Monnard
v.f. - 6/10 ans
Je 27 et ven 28 novembre à 20h,
sa 29 novembre à 16h et 18h, di 30 nov 16h
lu 1^{er} et ma 2 décembre à 20h

Sortie Vie privée
Fiction de Rebecca Zlotowski
v.f. - 14/16 ans
Ve 28 novembre à 20h,
di 30 novembre à 18h, ma 2 décembre à 20h

Chexbres

Le chemin de sel (The salt path)
De Marianne Elliott
vost.fr. - 6/16 ans
Ve 28 et sa 29 novembre à 20h30

Oslo stories: Dreams (Rêves)
De Dag Johan Haugerud
vost.fr. - 16/16 ans
Ma 2 et me 3 décembre à 20h30

Carrouge

T'as pas changé
De Jérôme Commandeur - 12/14 ans
Ve 28 et sa 29 novembre à 20h30

Downhill skiers
De Gerald Salmina - 8/12 ans
Ve 28 novembre 18h,
sa 29 novembre à 17h

Retrouvez d'autres informations sur
www.cinemadoron.ch / www.cinechexbres.ch / cinema-du-jorat.ch

SUDOKU

N° 332

DIFFICULTÉ: 3/4

THIERRY OTT

	7		5	9			8	
			8					
	9	4				2	7	
					1			6
1			2					
	6	3	8	7				
			7			6	3	
	1		4		9	8	2	
	5						1	

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

Le même chiffre ne peut figurer :

- qu'une seule fois par colonne ;
- qu'une seule fois par ligne ;
- qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution						N°331		
3	9	4	1	7	2	5	8	6
7	8	6	5	9	4	2	3	1
2	1	5	6	3	8	7	4	9
4	7	3	2	6	1	8	9	5
5	6	9	4	8	3	1	7	2
1	2	8	7	5	9	3	6	4
8	5	1	3	4	6	9	2	7
9	4	7	8	2	5	6	1	3
6	3	2	9	1	7	4	5	8

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 27 novembre au mercredi 3 décembre 2025 Mis à jour le 25.11.25

Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 27	+2° -4° 	0° -4° 	+6° +1°
VE 28	+2° -5° 	+1° -4° 	+4° 0°
SA 29	+6° 0° 	+4° 0° 	+7° +4°
DI 30	+5° +1° 	+4° -1° 	+8° +4°
LU 1 ^{er}	+5° +1° 	+4° -2° 	+6° +4°
MA 2	+6° +3° 	+5° +1° 	+7° +5°
ME 3	+7° +2° 	+6° +2° 	+8° +3°

AGENDA

Aran

29 novembre, dès 10h30, à la salle des Mariadoules, « Des huîtres et du Villette ».

Belmont

Chaque jeudi, de 15h30 à 19h30, à la route d'Arnier, marché hebdomadaire de produits frais et de saison.

28 novembre, à 20h15, à la grande salle, « Mon gâteau préféré », projection du CinéClub.

7 décembre, de 14h à 19h, à la grande salle, Saint-Nicolas.

Carrouge

28 novembre, dès 16h30, sur la place du village, marché Charme.

28 novembre, réouverture du cinéma du Jorat après 11 mois de travaux. www.cinema-du-jorat.ch

7 décembre, dès 16h, à la grande salle, « Cluster », spectacle humour dans les prés.

Chexbres

28 novembre, à 20h, au caveau du Cœur d'Or, une heure d'impro.

29 novembre, à 21h, au caveau du Cœur d'Or, « Veranda » (Ca/QB).

6 décembre, à 21h, au caveau du Cœur d'Or, « Chablais Blues Connection ».

7 décembre, à 17h, au caveau du Cœur d'Or, « Nafas ».

Cully

Tous les dimanches, de 10h à 16h, à la place d'Armes, marché du dimanche.

Jusqu'au 7 décembre, à la GalerieS, exposition de Lisa Vatan, Christian Pauchon et Robin Félix.

Jusqu'au 13 décembre, à l'UVC, « Yourte en Lavaux », rés.: www.yourte-en-lavaux.ch

27 novembre, de 9h à 12h, au marché du Jeudi, vente des couronnes de l'Avent.

28 et 30 novembre, à l'Oxymore, « Smile » musique classique déjantée par Les Cordes Timbrées.

30 novembre, à 17h, au débarcadère de la place d'Armes, Feu de l'Avent avec l'Avelyre et la fanfare de Grandvaux

30 novembre, à 18h, au temple, « Chœur Yaroslav », concert CIMS de Noël.

30 novembre, à 16h, à la salle Davel, « Heidi », de Johanna Spyri, dès 6 ans.

5, 7 et 10 décembre, à la Maison jaune, Atelier bougies en cire d'abeilles de la garderie arc-en-ciel.

6 décembre, de 10h à 16h, Portes ouvertes de l'Union Vinicole de Cully.

7 décembre, de 10h à 18h, dans le bourg, Cully Bazar.

7 décembre, à 9h, à Moratel, régata de la St-Nicolas.

10 décembre, dès 11h30, à la salle de l'église catholique, repas de Noël du Trait d'Union.

Inscr. 079 728 74 00 ou mhnoverraz@bluewin.ch

Forel (Lavaux)

28 et 29 novembre, 5 et 6 décembre, à 20h, à la grande salle, soirées annuelles des Amis-Gym Forel-Savigny.

30 novembre, à 10h, culte de l'Avent avec Les Rossignols.

12 décembre à 18h, à la grande salle, audition de l'école de musique de Savigny-Forel.

Lutry

Jusqu'au 21 février, patinoire gratuite avec buvette et petite restauration et fondue.

28 et 29 novembre, à 20h, à l'Esprit Frappeur, Nawel Dombrowsky.

4 décembre, à 19h, à la buvette de la patinoire, match aux cartes.

4 et 5 décembre, à 20h, à L'Esprit Frappeur, « Pandoras Dream ».

Maracon

30 novembre, de 14h à 18h, à La Classe, atelier confection de flocons en macramé par Gwenaële.

10 décembre, à la salle villageoise, repas de la Palme d'Or.

Mézières

Tous les premiers jeudis du mois, rdv à 13h30 au parking de l'Epinette. Balade dans la nature pour les personnes de 60 ans et plus. Sans inscription ou cotisation. Info: 078 671 33 49 Pro Senectute.

Tous les mercredis après-midi, dès le 20 août, de 14h à 17h, après-midi de jeux à la salle de paroisse. Prenez votre jeu favori et rejoignez-nous pour un moment convivial! Info: Théo Iliani 078 671 33 49.

Oron

Tous les samedis, de 9h à 12h30, à la place de la Foire, marché hebdomadaire.

Tous les mardis, de 14h à 17h, à la cafétéria du Centre sportif d'Oron-la-Ville, rencontres pour les personnes de 60 ans et plus. Sans inscription ou cotisation.

Antoinette Décastel 077 403 84 09 / Romain Richard 079 816 49 64.

Tous les lundis, sortie aux Bains de Lavey pour les retraités, départ à 12h30 au parking de la Coop.

Inscr. 079 230 22 69 ou info@gander-autocar.ch

27 au 30 novembre, chez Samuel Stauffer (Les Thioleyres), exposition de tracteurs et de machines agricoles.

4 décembre, à 19h, au Centre sportif, illumination du sapin du Téléthon-Oron.

5 décembre, à 19h, au Centre sportif, match aux cartes du Téléthon-Oron.

6 décembre, dès 10h30, au Centre sportif, Bœuf à la nage du Téléthon-Oron.

6 décembre, à 19h, 70 ans de la paroisse catholique, conférence par Claudien Chevrolet, adoration et collation. 7 décembre, messe présidée par l'évêque Mgr Bernard Sonnay.

7 décembre, à 16h, au temple, concert classique de Noël, par Mme Wang Yu.

10 décembre, à 19h, à la salle communale des Thioleyres, Noël des Tavernes et des Thioleyres.

11 décembre, à la salle paroissiale de l'église catholique, thé dansant et fête de Noël du Fil d'Argent.

Palézieux

29 novembre, à 20h, à la salle polyvalente, concert annuel de l'Harmonie d'Oron.

11 décembre, de 17h à 22h, au battoir, Marché de Noël du terroir.

12 décembre, de 19h à 22h, sous l'Art Scène, Forêt magique de la SDR

Paudex

5 décembre, à 20h au caveau, La Follia Allegria, musique baroque.

Puidoux

1^{er} décembre, à 20h, à la buvette du FCPC, match aux cartes, Finales.

6 décembre, de 10h à 14h, portes ouvertes du Self des Amoureux, boissons chaudes et petite restauration.

7 décembre, dans la cour du collège du Verney, vide-grenier.

Pully

Café-théâtre de la Voirie, rés. www.theatredelavoirie.ch

28 et 29 novembre, à 20h30, « Scène de voyage », un tour du monde en impro.

3 et 4 décembre, à 19h, « M. Cyrano de Bergerac », de Thomas Grieret.

5, 6 et 7 décembre, à 20h (di 17h), « Trésors du grenier » cabaret, chansons et sketches par la Cie Le Grenier.

Ropraz

Jusqu'au 28 décembre, à la Fondation L'Estrée, exposition collective d'hiver avec Ilsaline, Lolejk et Nicolas Fossati.

Savigny

29 et 30 novembre, dès 10h, au Forum, Marché de l'Avent de la SDS avec visite du Père Noël à 16h.

6 et 7 décembre, IRCR Indoor, course de modélisme électrique, championnat RC, round 2.

10 décembre, à 20h, à la ludothèque soirée jeu sur inscription; www.ludosavigny.ch

Servion

Tous les deuxièmes lundi du mois, de 9h à 12h, aux Cullayes, Atelier d'aide à l'informatique pour les personnes de 60 ans et plus à la salle de l'ancien collège. Prenez votre ordinateur ou téléphone. Infos: 078 671 33 49 Pro Senectute.

Villette

28 novembre, à 19h30, au temple, « Duo à cordes Lavaux », par Zaiga Vilcane et Lucas Monerri.

Si vous désirez voir figurer vos manifestations gratuitement dans notre rubrique « agenda » merci de nous faire parvenir votre programme à redaction@le-courrier.ch

Publicité

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.alea-pig.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT

1 an Fr. 98.-
(> fin 2025 = 6.-)

IBAN CH92 8080 8008 2357 1001 9

ADMINISTRATION

Les Editions Lavaux-Oron Sàrl
26, route de l'Industrie - 1072 Forel
Tél./Fax: 021 908 08 08/09

www.le-courrier.ch

TIRAGE

26'000 exemplaires

RÉDACTION

Arvid Ellefss
redaction@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 05

MISE EN PAGE

Blaise Marro et Sabine Baechtold
annonces@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 01

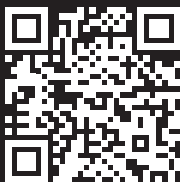
PUBLICITÉ

Hugo Barbey
hugo.barbey@le-courrier.ch
Tél. 079 596 46 25

ÉDITEUR / DIRECTEUR

Olivier Campiche
olivier.campiche@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 08

Retrouver votre journal sur toutes les plateformes!



Cinéma

FUORI

de Mario Martone

Il est rare de voir des vies de personnages publiques adaptées en film sans ressentir en permanence le regard anachronique de l'adaptation. Dans **Fuori**, Mario Martone se détache magistralement du poids du passé pour aller avec originalité au cœur d'une histoire singulière, celle de Goliarda Sapienza.

Après la prison

Quand Mario Martone doit donner le sujet de son film *Fuori*, il décrit «un été traversé par deux amies qui se sont rencontrées en prison et qui se laissent aller à une dérive presque enchantée». La réussite du film de Martone tient peut-être à la période de la vie de l'écrivaine et actrice Goliarda Sapienza (Valeria Golino) qu'il choisit de développer: plutôt que de se concentrer sur les vaines tentatives de l'autrice de publier son œuvre désormais canonique «L'art de la joie», il décide de se focaliser sur ce qui arrive ensuite: un vol désespéré de bijoux qui emmène l'écrivaine en prison, et surtout sur la sortie de cette dernière du milieu carcéral. Alors que Galiorda a perdu ses repères et son statut social, elle continue de fréquenter ses camarades de cellule.

Le dehors et le dedans

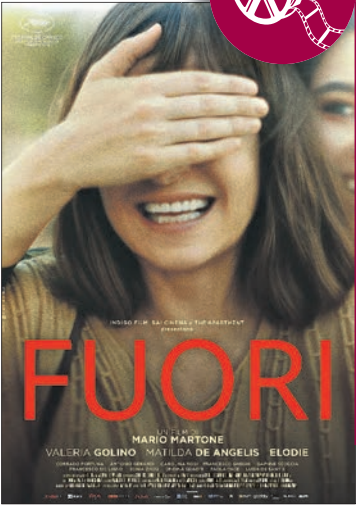
Le temps d'un été, Goliarda arpente Rome aux côtés de Roberta (Matilda De Angelis, tête d'affiche en 2021 du film «Atlas» du réalisa-

teur suisse Niccolò Castelli). Les deux femmes font pleinement usage de leur liberté recouvrée. Elles posent avec amour et attention leurs regards sur la ville, tout en parlant sans cesse de Rebibbia, la prison pour femmes qu'elles viennent de quitter. Le dehors du titre («fuori», crié par toutes les détenues à l'occasion d'une scène magistrale), et le dedans de la prison sont ainsi sans cesse construits en parallèle. Le montage use de flashbacks pour raconter ce qui a mené Goliarda en prison, puis comment la cellule est devenue le noyau de la présente amitié. En juxtaposant les temporalités, c'est aussi un lien entre le dehors et le dedans qui est dessiné, relayé par les dialogues des anciennes détenues.

L'amitié au cœur de l'écriture

A une seule occurrence, aux trois-quarts du long-métrage, Gardiola se confie à son mari (qui apparaît subitement pour mieux disparaître). Dans cette petite séquence d'apparence légère se déploie le point de vue magnifique de l'écrivaine sur ce qu'elle est en train de vivre: «Quand je suis avec mes camarades de cellule, j'ai encore l'impression d'être à l'intérieur de la prison. Avec ces femmes à Rebibbia, je ressentais une liberté incroyable. Elles sont dedans même quand elles sont dehors. Elles en sortent jamais, tu comprends. Alors quand je suis avec elles je m'y sens encore, libre». En quelques mots, c'est la réalité sociale de femmes qui font des allers-retours en prison qui

est révélée, et en même temps le point de départ de l'œuvre à suivre. A l'issue de cet été partagé avec Roberta dans les rues de Rome, d'un whisky on the rocks à l'autre, Goliarda se réconcilie avec son rôle d'autrice. Si elle y retrouve un sens, c'est grâce à ces nouvelles amitiés, qui lui permettent de relayer d'autres voies que la sienne dans son travail. De cette expérience fascinante, elle écrira «L'université de Rebibbia» et «Les certitudes du doute», qui thématisent son expérience d'incarcération et la place de la prison dans les sociétés contemporaines. Le film met dès lors avec force et intelligence l'amitié au cœur et à la source d'une réflexion politique.



«Fuori»
Fiction, Mario Martone, Italie, 2025, 117', VOSTFR, 16/16 ans
Au cinéma d'Oron dès le 3 décembre

Charlyne Genoud
charlyne.genoud@le-courrier.ch



Roberta et Goliarda retrouvent Barbara (incarnée par la chanteuse italienne Elodie) avec qui elles ont partagé leur cellule



Valeria Golino incarne le personnage singulier de Goliarda Sapienza dans «Fuori»

Gymnastique

Amis-Gym Forel-Savigny en soirée à la grande salle de Forel

Une saison 2025 remplie de beaux souvenirs !



L'année 2025 touche gentiment à sa fin et laissera derrière elle le souvenir d'une année dynamique et remplie de succès dans la mémoire des Amis-Gym Forel-Savigny.

En effet, pour notre belle société, cette année fût notamment marquée par notre participation à la Fête fédérale de gymnastique à Lausanne et l'organisation de sa mémorable cérémonie de clôture.

Durant la saison des concours, nous avons également participé à de nombreuses compétitions dans plusieurs disciplines dont voici les meilleurs résultats:

Agrès de société: vice-champions vaudois au sol M13; **Agrès individuels:** 26 distinctions en concours individuels;

Athlétisme: 11 médailles en concours individuels; **Gym santé:** vice-champions aux jeux Fit & Fun; **Volley:** vice-champions du championnat de volley détente.

Nous félicitons tous nos membres pour leurs nombreux très bons résultats et leur motivation tout au long de cette année!

Afin de clore l'année en beauté, nous vous donnons rendez-vous à nos soirées annuelles qui se dérouleront aux dates suivantes (portes à 19h et rideaux à 20h): **vendredi 28 novembre et samedi 29 novembre** (spectacle suivi d'une mini-disco); **vendredi 5 décembre et samedi 6 décembre.**

Cette année, nous nous réjouissons de vous présen-



ter notre spectacle intitulé «**La Centrale**», écrit et mis en scène par Raynald Vaucher. Ce petit mélange de productions gymniques articulé par une partie théâtrale vous fera découvrir les aventures rocambolesques du nouveau centre d'urgence de Forel (Lavaux). Nous nous réjouissons de vous y accueillir nombreux!

Julie Rouge, Amis-Gym Forel-Savigny

Publicité

Indépendance politique

Une équipe neutre, impartiale, dynamique

Pour la vie politique locale

Logement, santé, transports, services publics, solidarité, culture, sport, et développement urbain harmonieux.

Nos objectifs POUR LE BIEN COMMUN

Où s'adresser ?

M. Alain Perreten
Téléphone : 079/278.31.17
Email : alain.perreten@citycable.ch

Liberté d'action par rapport aux partis traditionnels

Rink-hockey

Pully : de la traversée du désert à la remontada

Une victoire acquise dans la douleur permet aux Pulliérans de se hisser au 2^e rang du championnat suisse derrière l'intouchable Diessbach. Une partie du championnat s'est peut-être jouée samedi dernier à la salle Arnold-Reymond.



Paulo Vieira : style peu orthodoxe mais efficacité maximale. Ce sera 3-2 pour Pully

Les hommes à la grappe de raisin ont bien failli vivre ce que d'autres clubs ont traversé dans des sports bien plus prestigieux que le rink-hockey : briller sur la scène européenne et trébucher contre le premier venu en championnat. De leur propre aveu, les Pulliérans ont connu un sévère passage à vide après leur victoire en Allemagne.

Wolfurt, l'équipe autrichienne participant au championnat suisse de LNA, n'avait engrangé que deux victoires à domicile contre Thunerstern et Biasca. Pas vraiment de quoi troubler un Pully RHC bien dans ses bottes. Sauf que les Pulliérans n'avaient jamais gagné contre cette équipe la

saison dernière et que la formidable débauche d'énergie ainsi que le très long trajet consentis pour gagner à Walsum la semaine précédente ont laissé des traces.

Dès l'entame du match, il a bien fallu admettre que ce Pully-là n'était pas sur la piste. Contrairement à leur habitude, les Vaudois subissaient le match. Wolfurt jouait bien, mais les locaux ne lui opposaient pas la résistance nécessaire en défense et paraissaient bien timorés en attaque. Bref, ça ne tournait pas très rond. Et cela s'est vu au tableau d'affichage puisque Wolfurt menait 2-0 à la pause. Un but autrichien marqué en supériorité numérique à la 13^e minute

et un second après que les Rouges eurent laissé Zehrer se présenter seul devant le gardien Duflon.

Fort heureusement, le coach pulliérain de Ramon a su trouver les mots justes à la pause pour rassembler ses troupes. C'est un Pully nettement plus incisif qui est revenu sur la piste après le thé et qui a renversé le score en l'espace de quatre minutes grâce à trois exploits individuels successifs signés Pintado, Loyer et Vieira. Il reste 12 minutes à jouer lorsqu'un penalty est sifflé contre Wolfurt pour une faute commise dans le carré défensif. Pintado le transforme de manière imparable et réduit la marque. Deux minutes plus

tard, Loyer égalise après s'être infiltré entre deux défenseurs et avoir enrhumé le gardien Minarro d'une volée parfaite. Quel geste technique ! Enfin, Vieira, après avoir récupéré sur le côté gauche, offre la victoire à ses couleurs grâce à un tir parfait dans la lucarne. 3-2, ce sera le résultat final.

Gardien au top !

Toutefois, on ne va pas se mentir, Pully a souffert. Les dernières minutes ont été difficiles à vivre pour les joueurs comme pour les supporters pulliérans. Les Rouges ont aussi dû leur salut à la formidable prestation de Maxime Duflon dans les buts. Sportivement, être en concurrence avec l'international Oberson, sans doute le meilleur gardien du pays, est un sacré défi, mais ce soir-là l'aîné de la fratrie Duflon s'est montré irréprochable, son blanchissage en seconde période l'atteste si besoin.

Samedi, contre Wolfurt, Pully a sans doute gagné plus qu'un match : il s'est placé idéalement pour ce qui est son principal objectif cette saison, la qualification pour les playoffs. Désormais, Uttigen, Wolfurt et Genève sont distancés. Reste Thunerstern qui a aussi quatre points de retard mais deux matches en moins dans ce championnat bancal.

Dans l'autre rencontre de LNA disputée samedi soir, le néo-promu genevois a engrangé sa première victoire de la saison contre les Bernois d'Uttigen 8-4.

En Ligue B, le leader Montreux a remporté 3-1 le match au sommet contre les Argoviens de Vordemwald. Le club de la Riviera reste invaincu dans sa catégorie et le plus sérieux candidat à la promotion.

Classement LNA : 1. Diessbach 5/15 (34-13) ; 2. Pully 6/10 (22-19) ; 3. Wimmis 6/9 (17-15) ; 4. Biasca 4/8 (29-21) ; 5. Thunerstern 4/6 (12-14) ; 6. Uttigen 6/6 (26-32) ; 7. Wolfurt 6/6 (22-33) ; 8. Genève 5/3 (13-28).

Dans l'immédiat, les Pulliérans peuvent se concentrer sur la Coupe d'Europe. Vainqueurs 4-2 à Walsum, ils bénéficient d'un avantage mathématique et psychologique. Toute la difficulté sera cependant de gérer cet avantage sans perdre de son tranchant. Et l'on sait que les Allemands ne feront pas le déplacement en victimes expiatoires. Le match se jouera samedi à 18h sur la piste du RHC Uri à Seedorf, faute de disposer de la salle Arnold-Rey-

Coupe suisse : Pully en quarts

Il n'y avait pas beaucoup de suspens, même s'il ne faut pas sous-estimer l'effet Coupe suisse. Quoi qu'il en soit, Pully s'est qualifié dimanche dernier pour les quarts de finales de la Coupe en assurant le service minimum face aux Argoviens de White Sox (LNB) sur le résultat de 4-2, résultat acquis à la mi-temps déjà. En quarts de finales, Pully recevra Biasca samedi 13 décembre.

mond à cette date ou d'avoir pu déplacer le match.

Au programme - Coupe d'Europe WSE Trophy (1/8^{es} de finale, match retour) : Pully - Walsum (D), samedi 29 novembre, 18h (Rollhockeyhalle Seedorf).

Pado Dupertuis



La relève pulliéraine (ici le groupe des U9 et leurs responsables) était aussi en tournoi samedi dernier à la salle Arnold-Reymond

Publireportage Vaud Promotion, ça commence ici



Bô Noël, Lausanne

MAGIE HIVERNALE ET SAVEURS LOCALES AUX MARCHÉS DE NOËL VAUDOIS



Quand le froid s'installe et que les jours raccourcissent, le canton de Vaud s'illumine et revêt ses plus beaux atours pour célébrer la magie des fêtes.

Sur tout le territoire, les marchés de Noël se multiplient, mêlant artisanat, traditions et convivialité. Si Montreux attire chaque année des visiteurs du monde entier, d'autres rendez-vous plus intimes valent tout autant le détour. Riviera Noël propose désormais de vivre et savourer cette période de fêtes à Vevey et Villeneuve également.

À Morges, les chalets illuminés investissent la vieille ville, offrant un cadre chaleureux pour flâner entre les créations d'artisans, les décorations faites main ou les douceurs à déguster. Bô Noël, à Lausanne, se déploie à travers la ville, dans une

ambiance festive. Yverdon-les-Bains, de son côté, met l'accent sur la convivialité : concerts, ateliers pour enfants et stands de producteurs régionaux rendent l'atmosphère familiale et authentique. Ailleurs, dans les villages de plaine comme de montagne, de nombreux marchés célèbrent eux aussi la saison, chacun avec sa touche régionale.

Ces rendez-vous sont le reflet d'un art de vivre. On y partage un vin chaud, on découvre des produits du terroir — fromages, chocolats, miels ou vins vaudois — et des produits VAUD CERTIFIÉ D'ICI. Bien plus qu'une simple sortie hivernale, les marchés de Noël vaudois sont des lieux de partage où la gastronomie locale et la chaleur humaine font oublier, l'espace d'un instant, le froid de l'hiver.

vaud.ch

Publicité

Vendredi 28 et samedi 29 novembre 2025

20%

sur tous les vins et les produits Lindt

Excepté les vins mousseux, les Bordeaux 2018-2023, les offres spéciales en ligne et les bouteilles munies d'un autocollant de rabais jaune. Non cumulable avec d'autres bons et rabais spéciaux.

Lundi à vendredi: 8h-19h
Samedi: 8h-18h

Également sur les prix promotionnels !

1610 Oron-la-Ville
Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

DENNER PARTENAIRE

PROCHAINES ÉDITIONS

4 déc.

11 déc.

18 déc.

8 janvier

Livraison des textes **VENDREDI 16h** Délai supplémentaire sur demande redaction@le-courrier.ch

Livraison des annonces **VENDREDI 12h**
LUNDI 12h si emplacement réservé avant vendredi annonces@le-courrier.ch

ACTION

du mardi 25 novembre 2025 au lundi 1^{er} décembre 2025

Filet de bœuf Black Angus

Pièce entière, Uruguay/Argentine env. 750 g les 100 g

35%

4.95 au lieu de 7.70

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER PARTENAIRE